Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4 2608 Courtelary 032 944 18 18

FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications Sport, utile et paroisses: lundi soir Rédac. et annonces: mercredi 9 h Officiel: mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch Tarif des annonces sur demande ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan



SOMMAIRE

De Péry au musée du Ballenberg	
Lliataira nagaiannanta d'una tuilaria	

Histoire passionnante d'une tuilerie

Nouvel espace de vie enfantine

Une crèche ouvrira ses portes à Cormoret

44

11

La piscine reste fermée

Des travaux sont en cours à Saint-Imier

_

13

Surprenants cadavres

... mais exquis, au CIP de Tramelan

Une opération toute en douceurs Le Lions club régale des institutions

Jetez un coup d'œil à l'agenda

Ne manquez aucun événement!

Avis important!

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 23 juillet, 30 juillet et 6 août prochains

Première parution après les vacances : le vendredi 13 août

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 19 juillet au 6 août

Bel été à tous!

Réclame



Nous vous souhaitons d'agréables vacances

14

17

Si vous partez à l'étranger, profitez de nos taux de change attractifs!

Caisse d'Epargne Courtelary

Courtelary – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – Saint-Imier – La Chaux-de-Fonds

Immobilier

À LOUER **COURTELARY**

Tannerie 5 Appart. 4½ pièces

Environ 100 m². Cuisine agencée, salon avec cheminée, salle de bains douche + baignoire.

Lover: 1260 fr. avec garage, charges comprises.

Libre dès 1er octobre 2021 **Tél. 079 546 81 68** de 9 h à 20 h



Nous vendons: Terrain avec villa à construire sur plan à Sonvilier. Projet dès 845'000 CHF.

+41 77 538 92 33

Le Bazar à Jean

Produits du terroir Vente directe

La tondeuse à Jean La Cibourg

Entretien de jardin

• Tonte de votre pelouse Déneigement

Prix sur demande Jean Lozeron Tél. 079 312 33 87





Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan: SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont: Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval): SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

L'Hôpital du Jura bernois, site de Saint-Imier, a le plaisir d'annoncer l'ouverture dès juin 2021 du cabinet de consultation du

PD D' Gregory Jost

Spécialiste FMH en neurochirurgie Spécialiste en chirurgie spinale Consultation du dos

Les demandes de consultation peuvent être adressées au Dr G. Jost, Centre ambulatoire de l'HJB à Saint-Imier au 032 942 21 34.



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite Au choix de 1 à 5 jours par semaine Nous proposons de 9h à 17h: Des jeux de société De la gymnastique douce Des activités à l'extérieur Concert et spectacle Du repos Des repas de qualité Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Renseignements et réservations

T +41(0)32 941 25 53 www.funisolaire.ch



Favorisez nos annonceurs



Concours

Gagnez 3 x 2 pass pour la nuit du cinéma

Les 3 premières personnes à envoyer un email à l'adresse concours@bechtel-imprimerie.ch recevront 2 pass pour les 3 films pour la nuit du cinéma du 24 juillet au Cinématographe de Tramelan.

Conditions de participation Durée du concours : vendredi 16.7.21 de 11 h à 13 h. Intitulé du mail: concours nuit du cinéma. Nom et prénom et N° de téléphone. Les 3 gagnants seront avertis par retour de mail.

Bonne chance



Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 16 juillet 2021 Nº 27

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Sinistrés du 22 juin : vos dons sont les bienvenus

Un bon geste avant les vacances! En effet, nous rappelons qu'un compte a été ouvert afin de récolter des dons en faveur des familles lourdement sinistrées lors des intempéries du 22 juin 2021. Plusieurs familles ont tout perdu, pour d'autres des dégâts considérables. Les assurances ne prenant pas tout en charge, le tribut financier sera lourd pour certains. C'est pourquoi le Conseil

Fermeture de l'administration

Nous informons les citoyens que l'administration municipale sera fermée du lundi 26 juillet au vendredi 13 août. Durant cette période, une permanence téléphonique sera assurée par l'administration, en cas d'urgence uniquement, au numéro 032 358 01 86. | cm

Un bon geste avant les Municipal vous encourage à acances! En effet, nous rappe- verser vos dons au compte:

Compte postal «Commune d'Orvin, inondations Orvin»

IBAN N° CH16 0900 0000 1572 2580 0 avec la communication «intempéries à Orvin – soutien aux victimes».

Nous remercions d'ores et déjà tous les citoyens ayant déjà contribué à ce fonds de soutien aux victimes. | cm

Allocution du 1er août

Anne-Caroline Graber, députée au Grand Conseil bernois, sera l'invitée de la Municipalité d'Orvin à la Fête du 1er août où elle prononcera une allocution de circonstance lors de la partie officielle. Nous remercions déjà Anne-Caroline Graber de sa disponibilité et la population d'Orvin lui fera un bon accueil.

ROMONT, SAUGE, ORVIN, PÉRY-LA HEUTTE

Fermeture de l'agence AVS

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du lundi 19 juillet au vendredi 6 août. I *agence avs du bas-vallon*

Examens réussis

Au nom des autorités municipales d'Orvin, nous transmettons nos sincères félicitations à notre administrateur des finances, Vincent Kern pour la réussite de ses examens du module finances effectué dans le cadre de la formation de cadre en administration. Cette réussite est l'aboutissement d'un investissement personnel et nous lui souhaitons de poursuivre de la même manière dans son activité professionnelle à la Commune d'Orvin.

Un mot de félicitations également à notre ancien maire et actuel secrétaire municipal, Marc-André Léchot qui a réussi ce module *finances*. Bravo à tous les deux! | *cm*

Fête Nationale à Orvin

La Tschuni Clique, avec le soutien de la Municipalité d'Orvin, organise la prochaine Fête Nationale qui aura lieu le dimanche 1er août à la cantine Sous les Roches. Le début des festivités est à 16h suivi vers 18h par l'apéritif et les saucisses offerts à la population par la Commune d'Orvin. A 20h, il y aura la partie officielle et la soirée se terminera autour du feu du 1er août qui sera allumé vers le hangar à copeaux de bois de la Bourgeoisie Sous les Roches. Nous invitons toute la population à venir profiter de cette fête et souhaitons à tous un très bel été. | cm

NÉCROLOGIE

+ Firmino Roberto Sommariva dit Pace

Le petit village de Rivamonte dans la province de Belluno (IT), au cœur des Dolomites, voit naître Roberto Sommariva le 7 juin 1941. Il est le 3° enfant d'une fratrie de 4, 2 filles et 2 garçons. Son père travaille dans les mines en Belgique. La maman et les enfants vivent la vie des gens de montagne de cette époque. Après sa scolarité obligatoire, Roberto termine un apprentissage de mécan-

icien sur autos à Agordo. Il cherche du travail. Son frère qui a émigré en Suisse lui propose de le rejoindre et en 1961 il se retrouve Bienne où il est engagé à la General Motors. Il travaillera pendant 45 ans dans cette entreprise. Il aime bien pratiquer la danse le samedi soir, c'est ainsi qu'il rencontre Josette Dandrea. Le couple se marie en 1964 et 2 enfants, Sandro et Natacha, naissent de cette union.

Dès son arrivée en Suisse, il s'implique dans la vie de la communauté italienne des années 60. Il pratique en amateur un peu de football et devient membre du club de football Azzurri de Bienne. Le ski restera sa passion tout au long de sa vie. Il fait connaissance de Charles-Albert Mottet dit Cam dans les années 1975-76 sur les pistes des Prés-d'Orvin et de suite entre au Ski-Club romand de Bienne. Porté par le plaisir du ski, avec le soutien de Cam, il effectue son brevet de Jeunesse et Sport. La persévérance le gagne et quelques années plus tard il devient entraineur de club faisant partie des rares skieurs de l'Arc-Jurassien en possession du brevet d'entraineur de Club. Quarante-cinq ans d'étroite collaboration le conduisent à la formation de futures championnes et champions. Entre Pace et Cam, ce ne sont pas moins de 300 enfants ayant reçu les bons conseils de formateurs OJ Organisation Jeunesse. Amélie Klopfenstein, médaillée d'Or aux Jeux olympiques de la Jeunesse de Lausanne en 2020 en est la preuve vivante, elle-même ayant côtoyé les deux formateurs, Cam et Pace. Après avoir remarqué que bien des immigrés italiens s'intéressaient à ce sport, il fonde avec quelques amis le Sci-Club Dolomiti. Dans le même temps, il rejoint l'Association Bellunesi nel Mondo, au sein de laquelle il a l'occasion de pratiquer son dialecte, auquel il tenait tant. Jusqu'à son décès, il reste complètement impliqué dans ces différentes sociétés. Il y apporte son aide, son esprit de communauté,

sa joie de vivre et trouve là le moyen de combler son besoin essentiel de se sentir utile en étant entouré d'amis. Toujours en bonne santé, la maladie l'a pris par surprise, il l'a acceptée, mais le regret de ne plus pouvoir faire ce qu'il avait encore à faire, comme il disait, était grand. Il est parti en paix un soir de juin 2021 après avoir eu la joie de fêter ses 80 ans avec sa famille et ses amis. | jean-claude lièvre

ORVIN

Remerciements

Inondation du 22 juin, Le Coin

Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les personnes civiles et pompiers qui ont œuvré de toutes leurs forces et leur cœur, avec un courage et une témérité exemplaire, à sauver nos deux chevaux des eaux.

Un très grand merci aussi à la vétérinaire et toutes les personnes qui se sont engagées à soigner pendant plusieurs heures ces deux pauvres bêtes blessées.

Une pensée cordiale à nos voisins également très touchés par cette catastrophe naturelle. I *dominique liechti*

LETTRE DE LECTEUR

Une banale soirée qui aurait pu être fatale

Comme tous les soirs vers 20 h 30, des centaines de personnes dans notre région vaquaient à leurs occupations quotidiennes. Les uns étaient encore dans leur ferme, leur étable, leur écurie, leur poulailler, d'autres en train de cuisiner, de faire ou de suspendre la lessive, de nettoyer la vaisselle, de déguster leur souper ou de regarder la TV, mais nous avions tous en commun le plaisir d'entendre la pluie tomber sur les tuiles de nos habitats.

Il m'est ici impossible de parler au nom de tous ces individus exceptionnels qui allaient passer une soirée extrême, vous le comprendrez. Mais ce texte est une ode à leur dévouement.

Pour ma part, j'étais en train d'apprécier mon repas du soir chaud et appétissant en écoutant les gouttes fondre sur mon toit telles des apprentis kamikazes et glisser ensuite le long des murs épais de la maison. Cet instant était presque religieux, jusqu'à ce que le bruit plus rageur des grêlons vint chatouiller mes tympans. Un peu plus inquiétant il faut l'admettre, mais pas assez pour éveiller mon inquiétude. Soudainement, telle l'apocalypse d'un volcan qui explose après sa trop longue torpeur, un message pour tout le corps des sapeurs-pompiers vint se greffer sur l'écran de nos portables: Alerte générale, crue violente, tout le monde en caserne!

Une partie de mon cerveau escomptait une plaisanterie de mauvais goût, mais lorsque ie mis le nez dehors, je compris que cette soirée n'allait pas du tout ressembler aux autres. Comme des dizaines d'autres secouristes, j'enfilais mes souliers pour rouler à tombeau ouvert direction la caserne. Sur place, des dizaines de personnes déjà s'agitaient, qui de rassembler du matériel, d'autres à se mettre en tenue et à préparer les véhicules. bref une vraie fourmilière, mais la musique était forte: ce soir, nous sommes prêts!

L'esprit ne fait qu'un tour, casier, tenue puis voiture d'intervention, l'adrénaline monte alors plus vite qu'un pastis-coca aspergé d'absinthe en période de canicule. Les directives sont claires: sauver des vies tout en préservant les nôtres!

Le véhicule nous dépose où il y avait précédemment une route, mais s'avère maintenant être un petit lac. Un de nos collègues sur place nous fait un bref topo du drame, 2 chevaux sont dans leurs boxes inondés au sous-sol. Ahhh bon sang, ça ne rigole plus. Prestement nous déblayons le passage des nombreuses planches et autres obstacles qui pataugent dans l'eau pour sécuriser l'accès. Cette première étape terminée, l'évidence nous sautait aux yeux: il va falloir jouer les doublures du film Le Grand Bleu! Plonger corps et âmes dans une eau gelée qui ne laissait aux chevaux que 30 cm pour respirer et pour nous pompiers, avec nos casques, 25 cm. Peut-être était-ce 31 et 26 cm, pardonnez mon imprécision.

L'instinct est activé, alimenté par l'adrénaline et motivé par notre mission: sauver des vies. De l'eau partout, du foin, de la paille, deux boxes et deux animaux effrayés, paniqués dont il faut s'occuper sans tarder. L'eau à tout moment pourrait nous jouer un mauvais tour en montant encore, ce qui aurait été fatal. Je suis dans l'eau avec deux autres collègues que j'aperçois à peine dans l'obscurité des lieux. Il faut agir, parer au plus pressé... calmer au mieux les animaux, car dans la panique, les risques de novade ou de blessures sont très élevés. Chacun trouve sa place dans cet espace réduit et anxiogène. Dans le froid, l'humidité, le manque de lumière et au bruit du souffle affolé des chevaux, chacun sait ce qu'il a à faire. L'un de nous ressort pour informer l'équipe de la situation, nous ne restons qu'à deux. A cet instant, je vous l'avoue, j'ai perdu toute notion du temps. Mon attention était portée sur les deux victimes en devenir et sur l'autre pompier. Tenant leurs têtes hors de l'eau, je leur parlais pour tenter autant qu'il se peut de les rassurer. Chaque instant je gardais en mémoire les procédures que nous répétons si souvent quant à la gestion des dangers et des risques. Mais dans cette eau, dans cet environnement oppressant, je me suis senti devenir aussi animal que mes deux hôtes. Le temps pour moi s'est allongé, l'espace d'une très courte seconde je me suis remémoré la théorie de la relativité d'Einstein en me disant qu'il avait raison, mais intimement convaincu qu'il n'avait pas besoin de mon avis, mes pensées revinrent dans le drame. J'eus l'impression de passer une éternité dans l'eau. En manque de repères et dans l'urgence, le monde qui nous entoure devint une entité étrangère.

Ces difficiles conditions devinrent enfin supportables lorsque mon esprit me rappela que toute une équipe de personnes compétentes et motivées était en action derrière moi et faisaient tout son possible pour réussir ce périlleux sauvetage. Arrive un collègue avec une corde pour la placer autour du cou du premier équidé, l'opération est réussie. Je me place de sorte de ne pas être en danger lorsque les autres pompiers se mettront à sortir l'animal. Je regarde la jeune jument s'éloigner, passer les parois de son abri dans un effort qui inspire le respect et être propulsée vers la liberté.

Mon soulagement est énorme, mais rien n'est encore joué. Il reste le mâle qui, contre toute attente, à la vue de cette première réussite, se met à paniquer encore plus en l'absence de son binôme... Arf, la tuile! On improvise! Je tente de rassurer l'animal et je fixe ses yeux d'un noir plus dense que le plus profond des océans, je sens sa respiration sur mon visage, le message est sans équivoque: « petit monsieur avec ton casque tout jaune, je suis à bout de forces! Au secours » ... Les prochaines minutes seront cruciales, mais personne ne les veut fatales.

Je crie au reste de l'équipe que si nous n'agissons pas de suite, celui-ci va se noyer de fatigue. Mon inquiétude est perceptible. Les minutes s'écoulaient alors encore plus lentement et je craignais ce fatidique instant où il aurait fallu rendre les armes dans la défaite. Mes amis s'agitaient dehors, mais seul le cheval et moi étions au centre de l'univers. Il se cabre. j'ai peur que ce soit son dernier geste, il tourne dans son enclos et fonce vers sa porte pour sauter par-dessus. Le pauvre manque d'adhérence et d'élan, les pattes avant finissent dans le passage, mais son arrièretrain reste dans le box. Impossible de reculer, c'est maintenant ou jamais... je lui frappe la croupe avec l'énergie du désespoir et lui hurle de bouger de toute ses forces, de bouger! Vas-y! VAS-Y! VAAAAAAAS-Y DIDIOU! Et je tape encore et encore! Bon sang que le temps semble long, suis-je entré dans un trou noir? Dieu a-t-il pressé sur la touche pause? ... Puis la libération! Ses pattes arrières sautent la porte et je vois la bête

nager destination... la vie!

Une liste de vilains mots que je n'ose citer accompagne mon bonheur. Il est temps d'extirper ma propre carcasse de cette scène dantesque. Je nage vers la sortie, quelques pas encore et enfin je sors de l'eau pour m'écrouler sur la route comme une vulgaire baudruche de foire.

Effondré sur les pavés, j'entends quelqu'un crier que je suis en hypothermie qu'il faut me porter. Cinq personnes se précipitent pour me mettre en lieu sûr. J'entends, mais ne peux plus bouger, ma tenue pèse une tonne, mes bras et mes jambes répondent comme un pantin sans ficelle... j'entends, mais suis tétanisé, couché, déshabillé puis emmitoufler dans des couvertures et de



l'aluminium de protection thermique. J'entends... quelques applaudissements, ou peut-être sont-ce les pas des anges qui m'accueillent? ... J'entends la discussion des ambulanciers et lentement je ressens mes membres rejoindre mon corps. Je dois être impérativement réchauffé et suis transporté chez des amis qui improvisent leur appartement en salle d'hôpital. Douche chaude, habits secs, une tasse énorme d'une substance à réveiller les morts m'est servie. Je reprends mes esprits. Il m'aurait ensuite suffi de faire quelques mètres pour rejoindre mon humble demeure et retrouver le silence et la quiétude, mais l'adrénaline et le choc thermique m'ont fait comprendre que ce soir n'aura plus du tout la saveur d'une tranquille soirée banale.

Mon instinct, mis déjà à rude épreuve toute la soirée, me poussa à retourner à la caserne pour tenter d'apporter mes dernières forces à une équipe qui a mis autant de volonté, d'énergie, d'efforts, de courage et de cœur que moi pour gérer les 18 alertes que nous avons eues

en une seule nuit.

Je traînais alors hagard dans le hangar jusqu'à ce qu'un de nos responsables me pose sur une chaise en m'intimant l'ordre de rester tranquille. Jusqu'à 2 h du matin, tout le monde était et est resté sur le pied de guerre pour enfin respirer la fin de cette harassante nuit. Les visages de tous ces pompiers résumaient alors à eux seuls les nombreuses émotions que nous avions traversées.

Au fond de moi, dans l'obscurité, le froid, l'humidité, la panique des chevaux, la fatigue, seule la conviction de pouvoir compter sur une équipe d'exception autour de moi m'a fait tenir

Ce texte est un hommage qui décrit de l'intérieur ce que n'importe quel autre sapeur-pompier aurait pu ou a pu vivre. Je voulais en toute humilité faire la narration de ce que l'on peut ressentir dans de telles situations.

Chapeau bas, les gars! Respect à tous les sapeurs-pom-

| patrick rettenmund, orvin

SURNOS NAONTS...

Qu'elles la marquent le 1er Août exactement ou la veille au soir, les communes de la région et divers partenaires touristiques proposent des manifestations conviviales et chaleureuses pour réunir la population à l'occasion de la Fête nationale.



Dimanche 1er août 2021



Début du Jass: 25 francs/personne

Dès 18h, proclamation des résultats, apéro offert. Grillades et frites. Saucisse et lampion offerts aux enfants accompagnés de leurs parents. Cantine couverte. Dès 22h, grand feu d'artifice offert par la commune.

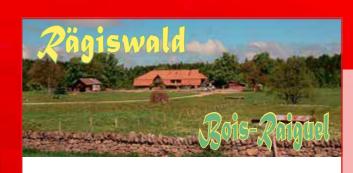
Se recommandent: Société de tir Corgémont Municipalité de Corgémont



Culte Fête nationale

Dimanche 8 août, 10 h à l'Eglise de Villeret

Musique: avec la participation de joueurs de cor des Alpes Culte avec sainte-cène suivi d'un apéritif offert Mélodies populaires



de 10h à 14h brunch

du 1er août

sur réservation

Se recommande: Famille Bühler – 032 489 19 53



Restauration à la halle polyvalente Allocution officielle

Fanfare et feux d'artifice

Cordiale bienvenue à tous! Les Sociétés locales







DIMANCHE 1ER AOÛT

6H00 SUMMER TOUR - PLAGE DES SIX-POMPES L'ODYSSÉE D'ALYSSE (CIE ALSAND)

PARTIF OFFICIELLE ALLOCUTION PAR HERVÉ GULLOTTI, PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL BERNOIS, ET CLAUDINE HOURIET, ÉCRIVAINE-ARTISTE ANIMATION MUSICALE CLUB DES ACCORDÉONISTES DE TRAMELAN ET ROMAIN TSCHAN

CORTÈGE AUX FLAMBEAUX FEUX D'ARTIFICE SOIRÉE AVEC DJ BIO (ANIMÉE PAR AGORA)

TRAMELAN BAR DÈS 16H RESTAURATION DÈS 18H30



Samedi 31 juillet

Stand de tir de Courtelary

Coquelet avec frites fraîches

Apéro dès 18 h

Diverses boissons

Grillades



CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE cure Sainte-Marie 032 329 56 01

Pour les funérailles: renseignements au 032 329 56 01.

En dehors des heures de bureau : le même numéro vous renseignera sur le prêtre responsable.

Prochaine messe à Bienne: vendredi 16, 23 et 30 juillet 18 h, Eglise Sainte-Marie Crypte; samedi 17, 24 et 31 juillet 18 h , Eglise de Saint-Nicolas; dimanche 18, 25 juillet et 1er août 10 h. Eglise Sainte-Marie: mardi 20. 27 juillet et 3 août 9h, Eglise Christ-Roi chapelle; mercredi 21, 28 juillet et 4 août 9 h, Eglise Sainte-Marie Crypte; jeudi 22, 29 juillet et 5 août 9 h Eglise Saint-Nicolas et vendredi 23, 30 juillet et 6 août 18 h Eglise Sainte-Marie Crypte. Limitation 100 personnes voire 50 personnes selon le volume du lieu, port du masque restent actuels.

Prochaine messe à Péry: samedi 14 août à 18 h, chapelle de Pérv-Reuchenette, max. 20 pers.

Autres célébrations: se référer à l'Angelus ou consulter le site internet www.upbienne-laneuveville.ch, également par téléphone au 032 329 56 01. Archives de la communauté catholique des villages: toujours à la recherche de documents.

Newsletter: s'inscrire à cdv-communaute-catholique-pery@bluewin.ch. Visites de la chapelle: toujours pas au programme.

Location de la salle Sainte-Berna**dette:** toujours pas actuelle (Covid).

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE **TRAMELAN**

Messe: samedi 17 juillet, 17 h 30; samedi 24 juillet, 17 h 30; dimanche 1er août à 10 h à Tavannes; samedi 7 août, 17 h 30. Pas de messe en semaine durant les vacances

Secrétariat : ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 17 juillet 18 h à Saint-Imier; dimanche 18 juillet, 10 h à Corgémont; samedi 24 juillet, 18 h à Saint-Imier; dimanche 25 juillet, 10 h à Corgémont; samedi 31 juillet, 18 h à Corgémont; dimanche 1er août, 10 h à Saint-Imier; samedi 7 août, 18 h à Corgémont; dimanche 8 août, 10h à Saint-Imier; pas de messe en

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Cultes d'été: dimanche 18 juillet, 10 h à Sonvilier, méditation et musique. Dimanche 25 juillet, 10 h à Saint-Imier et Cortébert. Dimanche 1er août. 10 h à La Ferrière et Sombeval. Dimanche 8 août, 10 h à Villeret, culte de la fête nationale. Voir la rubrique de ces paroisses et notre site internet pour plus d'informations.

Célébration en ligne de l'été: visible dès le 25 juillet sur notre site. **Ecoute et prière:** 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06,

matteo.silvestrini@referguel.ch Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch www.referguel.ch

> Délai paroisses **LUNDI SOIR**

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Cultes: dimanche 18 juillet, 10 h, Sonvilier, méditation et musique. Voir la rubrique de ces paroisses pour plus d'informations. Prochain culte dans la paroisse le 25 juillet à Cortébert. Groupe de prière œcuménique: en

pause d'été, se réjouit de reprendre à la rentrée!

Vacances du pasteur: David Kneubühler est en vacances jusqu'au premier août inclus. Il n'est pas atteignable pendant cette période.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referquel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse : Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse : E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

032 489 17 08 corgecorte@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE **COURTELARY ET CORMORET**

Cultes: culte à Courtelary avec baptême, 10 h. Culte Méditation et musique à Sonvilier, 10h.

Coin enfant: disponible durant toutes les célébrations à l'église. Bible en plein air: le 22 juillet à 19 h. plus d'informations et inscriptions

auprès de M. Bader. Visites: n'hésitez pas à prendre contact avec la pasteure.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire : Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Dimanche 18 juillet: Méditation et Musique, 10 h à Sonvilier.

Cultes d'été: voir sous Collaboration des paroisses réformées de l'Erguël. Prochain culte dans notre paroisse: dimanche 1er août à 10 h avec le pasteur Richard Riesen et l'organiste Myriam Lubin.

Préavis Confirmations: le 22 août à 10 h à la Collégiale de Saint-Imier selon les mesures sanitaires du moment.

Cloches: elles retentiront dimanche 18 juillet vers 16h pour un enregistrement qu'on pourra écouter sous : http:// quasimodosonneurdecloches.ch.

Offres en ligne: le 25 juillet sur le site www.referguel.ch ainsi que des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erquël.

Facebook/Instagram: les Paroisses réformées de l'Erguël sont désormais présentes sur les réseaux sociaux.

Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58). Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous). Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch

Présidente : Pierrette Wäfler. 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat : laferriere@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Cultes: dimanche 18 juillet, 10 h, à Péry. Officiante: Dominique Giauque-Gagnebin. Offrande en faveur de Narnia. Dimanche 25 juillet, 10 h, à Vauffelin, sainte-cène. Officiante: Caroline Witschi. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. Dimanche 1er août, 10 h, à Orvin. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. Dimanche 8 août, 10 h, à Péry. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. Proposition d'intercession: nous sommes invités à prier du 18 juillet au 24 juillet, pour la paroisse de Bévilard; du 25 juillet au 31 juillet pour la paroisse de Sonvilier; du 1er août au 7 août, pour les prédicateurs et prédicatrices laïgues; du 8 août au 14 août, pour la région Lac-en-Ciel.

Secrétariat paroissial: fermé du 19 juillet au 13 août.

Fruits TerrEspoir: commandes à remettre jusqu'au 19 août. Livraisons le 2 septembre à Péry, Vauffelin, Orvin. A votre disposition: n'hésitez pas à contacter nos pasteurs: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourguin 079 280 20 16.

Site internet: informations actualisées au fur et à mesure sous www. paroisse-ronchatel.ch.

032 485 11 85 (lu: 13 h-17 h 30, ve: 7 h 45-11 h 30)

contact@paroisse-rondchatel.ch www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08 Location de salles: 032 485 11 85 Grain de sel, Orvin; salle de la cure,

Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76 Gilles Bourauin 079 280 20 16

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Cultes: dimanche 18 juillet, 10 h, culte méditation-musique à Sonvilier. Dimanche 25 juillet, 10 h, culte d'été à Saint-Imier. Dimanche 1er août, 10 h, culte à La Ferrière, pasteur Richard Riesen. Dimanche 8 août, 10 h, culte Fête nationale à Villeret, pasteur Matteo Silvestrini.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch

Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l'Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60,

serge.medebielle@referguel.ch Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84.

Présidente : Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat : renan@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE **SAINT-IMIER**

Cultes: dimanche 18 juillet, Méditation et musique, Sonvilier, 10 h. Dimanche 25 juillet. 10 h à la collégiale, officiante: Maëlle Bader. Offrande: Vélo solidaire, Terre Nouvelle. Dimanche 1er août, 10 h, La Ferrière et Sonceboz. Dimanche 8 août, 10 h, Villeret. Dimanche 15 août, 10 h à Renan et Courtelary.

Bible au jardin: dans le jardin de Corinne et Maurice jeudi 22 juillet à 19 h. Inscriptions auprès du pasteur. Vacances: secrétariat fermé du lundi 26 juillet au lundi 9 août. Vacances du pasteur du 29 juillet au 19 août.

Coin-enfants à la collégiale: disponibles à la collégiale.

Jardin communautaire à la cure: concernant la suite, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30. Femmes protestantes: reprise le 20 août autour d'un petit café le vendredi matin à la cure de 9 h 30 à 11 h. L'assemblée des Femmes protestante, suivie du souper annuel, aura lieu le PAROISSE RÉFORMÉE jeudi 19 août à 19h à la cure. Après-midis récréatifs des aînés:

mardi 17 août, à 14 h 30 à la cure. Respiration: le mercredi 28 juillet de 12h à 12h 30, à la collégiale, dans notre coin-méditation, puis le 25 août. Coin-méditation à la collégiale: de 7 h à 17 h. Brochures et bibles, à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. Nous restons à votre service: à disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin. ou simplement pour un entretien téléphonique. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50. macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00 032 941 37 58

paroisse.st-imier@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: à Sombeval dimanche 1er août 10 h par le pasteur Daniel Wettstein. Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Accompagnement du pasteur: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, vous avez une question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez

Services funèbres permanence au 0800 225 500

Secrétariat : Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/ sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Cultes d'été: dimanche 18 juillet, Méditation et musique à 10 h à l'église, officiante: Beatrix Ogi. Dimanche 25 juillet, 10 h, collégiale de Saint-Imier, officiante: Maëlle Bader. Dimanche 1er août, 10 h à l'église de La Ferrière, officiant: Richard Riesen. Dimanche 8 août, 10 h à l'église de Villeret sur le thème de la fête nationale. Officiant: Matteo Silvestrini.

Célébrations en ligne: à découvrir dès le 25 juillet sur www.referguel.ch. Location de la maison de paroisse: pour autant que la situation sanitaire le permette, la location sera à nouveau possible dès le 14 août.

Pasteur · Alain Wimmer 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch Le pasteur sera en vacances du 1er au 15 août; en cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à la présidente de paroisse.

Présidente de paroisse : Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse : Mélanie Walliser Stevens 077 429 74 59 location@paroissesonvilier.ch

Services funèbres: 0800 225 500 www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION **DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN**

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Pfarramt: Die Vertretung des Pfarrers während seiner Ferien vom 10. Juli bis zum 7. August übernimmt Pfarrer Ruedi Kleiner. Er ist über die Pfarramtsnummer erreichbar: 079 363 97 16.

Kaffeepause im Plein-Soleil: am Mi, 28.7. um 9.30 Uhr.

Nächster Gottesdienst: am 15. August um 14 Uhr Schule Cortébertmatten mit Pfarrer Stefan Meili und Schwytzerörgelimusik.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

TRAMELAN

Culte: dimanche 18 juillet, 10 h, église, pasteur P. Kneubühler. Collecte en faveur du DM. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 032 941 64 71.

Cultes de l'été: dimanche 25 juillet, 10 h, Tramelan, taxi: 079 502 79 63. Dimanche 1er août, 10 h, Sornetan, taxi: 032 487 67 84. Dimanche 8 août, 10 h, Tramelan, taxi: 079 502 79 63. Dimanche 15 août, 10 h, Tramelan, taxi: 032 941 64 71. Dimanche 22 août. 10h, Moutier, taxi: 077 520 48 93, culte Par8 de la rentrée caté.

Célébrations œcuméniques aux homes: se renseigner auprès de la direction des homes.

Informations: possibilité de modifications en corrélation avec la situation sanitaire. Durant la période des vacances d'été, la permanence du secrétariat est, en principe, ouverte uniquement le mardi de 9h à 11h ou sur rendez-vous au 032 487 48 20.

Services funèbres: 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE **VILLERET**

Prière du mardi: reprise le 17 août. Culte: dimanche 8 août, 10 h église de Villeret, culte de la Fête Nationale, participation de joueurs de cor des Alpes. Grillades party: vendredi 27 août dès 18 h à la cure, inscriptions jusqu'au 24 août au 079 289 95 06.

Soutien: prière de suivre nos communications dans la presse et sur le site internet si vous souhaitez du soutien.

Pour toute demande d'aide, ou pour proposer votre aide: 079 289 95 06,

matteo.silvestrini@referguel.ch L'adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande

habituelle: villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations : www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en français: dimanche 18 juillet

Culte en allemand: dimanche 25 iuillet à 13 h 45.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Cultes: dimanche 18 juillet, à 10 h sur place; dimanche 25 juillet, à 10 h sur place. Port du masque obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre les cultes en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

www.eglisemvmnt.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Cultes: dimanche 18 juillet à 9 h 30 avec Iris Bullinger. Dimanche 25 juillet, à 9 h 30 avec Roland Gerber. Dimanche 1er août à 9 h 30 avec Daniel Nussbaumer. Dimanche 8 août

à 9 h 30 avec Iris Bullinger. Cellule Bas Vallon: mercredi 28 juillet

Béthania ouverte: jeudi 29 juillet et 12 août à 19h, apéro. Il sera possible de regarder le culte sur le blog www.la-bethania.ch

A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67 www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 18 juillet à 9h30 à l'Eglise évangélique baptiste, culte en commun avec inscription ou en direct sur facebook.

Culte au home Les Lovières: lundi 19 juillet à 15 h. Rencontre des seniors: mercredi

21 juillet à 14 h à Jean Guy. Culte: dimanche 25 juillet à 9 h 30 à l'Eglise évangélique du Figuier, sur inscription ou en direct sur zoom.

Culte: dimanche 25 juillet à 10 h à Sornetan. Méditation: dimanche 25 juillet à 15 h

à la grotte des chèvres CMS. Culte: dimanche 1er août à 10 h à Jean Guy, en commun sans inscription. Sortie pour marcheurs: mercredi 4 août à 18 h 30, parking de la Marelle. Culte: dimanche 8 août à 9 h 45 à l'Eglise pour Christ, sur inscription. Marcher, méditer et prier: mercredi 11 août à 8 h 30 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 18 juillet, 10 h, prédicateur David Weber, aussi en ligne. Culte en présentiel dans le respect des directives sanitaires.

David Weber, pasteur dpj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Cultes: dimanche 18 juillet, 25 juillet, 1er août, 8 août, à 10 h. Prédications: dimanche 18 juillet,

25 juillet, 1er août, 8 août à 11 h. Rencontre de prière: mardi 10 août,

www.eepp.ch

ARMÉE DU SALUT **TRAMELAN Grand-Rue 58**

Cultes d'été interéglises: dimanche 18 juillet, 9 h 30. Ealise évangélique baptiste Oratoire, rue Albert-Godat 9, aussi diffusé en ligne (Facebook). Inscription demandée. Détails: oratoiretramelan. ch. Dimanche 25 juillet, 9 h 30, Eglise évangélique du Figuier, Grand-rue 116. Diffusé en ligne (zoom). Inscription demandée. Détails: eglisedufiguier.ch

Pascal Donzé, 032 487 44 37 tramelan.armeedusalut.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE

TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 18 juillet, 9 h 30 en commun à l'oratoire.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40 www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Gottesdienst: Sonntag 18. Juli, 10:00, mit Flavien Sauser. Groupes de jeunes: samedi 24 juillet, 19h, grillades au lac.

Gottesdienst: Sonntag 8. August, mit

www.chaux-dabel.ch/agenda

Erwin Röthlisberger.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER rue du Vallon 28

Plus d'informations : jw.org (site officiel gratuit)

BAS-VALLON Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 16 juillet 2021 Nº 27

La tuilerie de Péry, une des plus belles vedettes du Ballenberg

Un événement unique y est agendé au 4 septembre, mais la visite, une exposition et des activités passionnantes y sont proposées quotidiennement

Voici tantôt quatre ans que la tuilerie de Péry revit au Ballenberg, le célèbre musée suisse en plein air qui est installé près de Brienz. Une raison de plus, pour les habitants de notre commune, de rallier durant les vacances cet endroit extraordinaire...

Jusqu'en 1923

La tuilerie de Péry, qui avait été construit au milieu du 18e siècle au lieu-dit Planche Nanry, avait vécu sa première cuisson de tuiles en 1765.

Son initiatrice et propriétaire, la Bourgeoisie de Péry, avait choisi son site en fonction de la proximité d'une indispensable glaisière, au lieu-dit Pré Gary, et de la forêt fournissant la deuxième matière première essentielle.

En 1886, la bourgeoisie vendait l'immeuble à Edouard Bessire, maître tuilier qui en fut sans doute le dernier exploitant, après notamment Joseph Rohrbach, Jacob Zeller, Jean-Pierre Criblez et Nicolas Grandguenin, si l'on remonte le temps.

Les archives nous apprennent qu'une tuilerie industrielle, équipée d'une machine à vapeur, a été ouverte en 1916 dans la localité, dans le secteur du stand de tir. En conséquence, sa rentabilité n'étant plus assurée, la vénérable tuilerie artisanale ferma définitivement ses portes en 1923.

Deux ans de travaux

Pas loin d'un siècle plus tard, souhaitant créer des appartements et constatant que leur projet de transformation était tout simplement irréalisable, les propriétaires de l'immeuble demandaient à pouvoir le démolir. Le service archéologique cantonal, intéressé depuis 2013 à ce bâtiment, en découvrait alors l'inestimable



Le profil inimitable né à Planche Nanry au milieu du 18e siècle

valeur historique, laquelle conduisit donc à son déménagement au Ballenberg.

Les travaux de démontage et de reconstruction ont duré deux bonnes années, qu'un film illustre précieusement. Film que l'on peut visionner en tout temps sur le site du Musée en plein air (voir le lien ci-dessous).

Active depuis 2018

Inaugurée une deuxième fois dans son lieu d'adoption en 2017, la tuilerie de Péry fabrique à nouveau des tuiles, depuis bientôt trois ans. Un artisan spécialisé réalise sous toit, à la main évidemment, des tuiles plates, des carreaux de pavement et des briques.

De surcroît, une exposition permanente, mise sur pied dans le bâtiment, révèle comment le maître tuilier et ses ouvriers transformaient l'argile en tuiles rouges résistantes aux intempéries. On y constate que l'ouvrage devait être remis sur le métier plus d'une fois, avant que le maître n'entende le son parfait, en tapotant sur la tuile...

Aujourd'hui, quelque 3000 tuiles peuvent être mises à sécher, sur les rayonnages supérieurs du bâtiment. Au 18° siècle, lorsque la fabrique marchait en plein, on pouvait en entreposer jusqu'à 8000 pièces

Un four gigantesque

La dernière opération de fabrication, non moins délicate, consiste à cuire les tuiles et briques, dont pas moins de 18000 pièces peuvent prendre place dans le four vertical

A Planche Nanry, le four était allumé en moyenne cinq fois par année. Au Ballenberg, cette opération est évidemment plus rare, qu'on pourra observer le 4 septembre (lire ci-contre).

La Municipalité ne peut qu'inciter la population à aller découvrir, dans l'Oberland bernois, ce bijou made in Péry.

Musée du Ballenberg, à Hofstetten bei Brienz, www.ballenberg.ch. Tuilerie de Péry, avec exposition et activité interactive. visible quotidiennement de 10 h 15 à 16 h 30. Le film du déménagement est visible sur: www.ballenberg.ch/fr/participer/ ecoles/materiel-pedagogique/ comment-les-batiments-arriventils-au-ballenberg#c9298

Le samedi 4 septembre, dès 17 h, le public pourra assister à l'allumage du feu dans le four historique



Le magnifique bâtiment inauguré en 1765 à Péry et reconstruit en 2017

Mettez la main à la pâte... à tuiles

Avant la mécanisation, la fabrication de tuiles était longue et complexe, qui commençait par la confection du bois de feu pour le four et la récolte d'argile. Cette dernière devait être préalablement débarrassée des racines et des cailloux, puis mélangée de sable. Ensuite de quoi pouvait commencer la fabrication propre-

En plus de découvrir le métier et ses opérations annexes grâce à l'exposition permanente et aux démonstrations du maître tuilier, les visiteurs sont régulièrement invités à mettre la main à la pâte à tuiles. En effet, en consultant l'agenda du musée (www.ballenberg.ch/fr/ agenda), on constatera que l'activité intitulée Fabriquer des tuiles est fréquemment proposée, en juillet tout particulièrement.

Comme les tuiliers de l'époque, vous pourrez travailler patiemment l'argile, la fouler pour la rendre plus souple et fabriquer patiemment une tuile. Elle sera de type *queue de castor*, donc plate et arrondie. Une fois satisfaisante, elle sera mise à sécher jusqu'à la prochaine cuisson.

Sur le toit...

Une autre activité est proposée quasi quotidiennement au musée, en lien direct avec notre tuilerie et intitulée Couvrir un toit en tuiles.

Les visiteurs intéressés peuvent y apprendre à installer, sur une



Quotidiennement, une exposition très intéressante est visible dans «notre» tuilerie, où les visiteurs peuvent régulièrement mettre la main à la pâte

qui ont été fabriquées sur place. L'occasion unique de découvrir un autre artisanat spécialisé.

... et au four

Le samedi 4 septembre, de surcroît, on pourra vivre au Ballenberg un moment exceptionnel: l'allumage du feu dans le gigantesque four historique de la tuilerie. Dès 17 h, les visiteurs pourront suivre cette opération qui clôturera un séminaire réunissant des artisans et des scientifiques.

Ce four vertical, qui peut accueil-

charpente, les tuiles terminées lir jusqu'à 18000 tuiles, est d'abord chauffé à cent degrés, pour éliminer l'humidité résiduelle des tuiles et des lieux. Pour la cuisson en elle-même, il monte à une température de près de mille degrés, qui doit être maintenue durant plusieurs iours.

Vu la complexité, la dureté et la longueur des multiples opérations nécessaires avant d'obtenir un produit de couverture efficace, on comprend aisément que chaque tuilier était autrefois secondé par cinq à sept assistants. I cm

Ancien collège: la dernière ligne droite

Le grand chantier scolaire de notre commune arrive à bout touchant. L'ancien-nouveau collège de Péry est en effet prêt à accueillir ses élèves dès la rentrée, même si des entreprises spécialisées s'y activent encore actuellement.

Déménagement fait

Durant la séance de chantier tenue lundi, il a en effet été constaté que les travaux de rénovation et d'aménagement intérieurs ont été achevés; les artisans encore en action dans les locaux s'adonnaient aux finitions.

Le déménagement était lui aussi terminé, qui a consisté rappelons-le à transporter et installer le matériel scolaire de la désormais ancienne école de La Heutte.

De même, la réception de l'ascenseur extérieur a pu avoir lieu, qui mettait un terme à la partie sans doute la plus complexe et la plus marquante de ce chantier. Avec son entrée en service, le vénérable immeuble répond désormais aux normes actuelles d'accessibilité des bâtiments publics, pour toutes les personnes à mobilité réduite.

Sous la pluie...

les travaux d'aménagement

extérieurs, lesquels ne sont évidemment pas facilités par les conditions météorologiques... La Municipalité et le pavsagiste mandaté décideront incessamment quelles espèces végétales seront plantées dans le jardin de ce collège; il va de soi qu'elles seront exclusivement indiaènes.

Tout en terminant ces prochains temps ces travaux

extérieurs, dont on peut espérer qu'ils profiteront du beau temps très attendu pour leurs dernières mises en place et en forme, les spécialistes encore au travail installent la nouvelle porte d'entrée principale.

La prochaine édition de ces Avis officiels fera état de la rentrée et d'ores et déjà, la plus chaleureuse bienvenue est souhaitée aux écoliers!



Actuellement se déroulent Avec la mise en fonction de l'ascenseur, le chantier a vécu un moment particulièrement marquant

8 BAS-VALLON
Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 16 juillet 2021 Nº 27

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

La Fête nationale marquée sur deux sites



Les feux d'artifice locaux se déclineront en deux volets

Pour marquer la Fête nationale en cette année particulière, les autorités municipales ont décidé d'offrir à la population de la commune deux lieux de rencontre et deux séries de feux d'artifice. Voilà qui permettra d'atteindre deux buts: respecter la prudence sanitaire en évitant une trop

grande foule en un seul lieu, et offrir un gage de reconnaissance à la population pour sa grande patience face aux aléas dûs aussi bien aux grands chantiers 2021 qu'aux effets de la pandémie.

A La Heutte, les habitantes et habitants sont cordialement invités à rallier les hauteurs du village, à savoir le préau de celle qu'on appellera désormais l'ancienne école. On y servira gracieusement saucisses grillées et verre de l'amitié. Le Ski-Club sera aux commandes, au nom des autorités.

A Péry, rendez-vous est donné sous le porche du Centre communal, où les mêmes mets seront servis gracieusement à chacun. Un stand de crêpes s'ajoutera à l'offre de cette soirée.

En deux temps

La Municipalité offrira également des feux d'artifice, qui seront tirés dès la nuit tombée, d'abord de Péry, puis de La Heutte.

Bernard Kernen, artificier expérimenté et dûment autorisé, se chargera de cette opération délicate.

Le port du masque ne sera pas requis, du moins peut-on l'espérer si les mesures dictées par l'OFSP ne changent pas durant les quinze prochains jours. Mais quoi qu'il en soit, les autorités remercient chacun de veiller à ne pas prendre de risque inutile, car le variant Delta est malheureusement à l'affût...

Le Conseil municipal et le personnel de la commune adressent une invitation chaleureuse à cette Fête nationale qui est destinée à la population locale. Une population à laquelle ils souhaitent de passer un été agréable et reposant, en espérant bien pouvoir lui proposer à nouveau, l'année prochaine, une Fête du 1er Août digne de ce nom.

ст

1^{er} Août, dès 17 h 30 au Centre communal de Péry et à l'ancienne école de La Heutte

Place du Lion d'or: le bâtiment sous toit



Le bâtiment, photographié mardi, est aujourd'hui sous toit

Les travaux avancent normalement, quoique dans des conditions météorologiques relativement pénibles, sur la place du Lion d'Or où les couvreurs ont été particulièrement actifs cette semaine. Les tuiles recouvrent en effet désormais le bâtiment, qui est également équipé de ses gouttières et autres descentes de toit.

Dès lundi, le mur de soutènement sera prolongé comme il a été décidé pour garantir la solidité de l'aménagement, tandis que la construction de la cheminée débutera durant la première semaine d'août.

Dans le respect du programme prévu, la couverture des façades, par des lames de bois, sera entamée durant la semaine 32. Parallèlement seront installés les conteneurs semi-enterrés qui permettront bientôt à la population de La Heutte de déverser quand bon lui semble ses sacs officiels d'ordures ménagères.

La chaudière, centre névralgique du futur chauffage à distance, est attendue durant la troisième semaine d'août, tandis que la pose des panneaux thermiques, lesquels contribueront à chauffer l'eau du Càd, est agendée pour la semaine 34.

On précisera que l'entreprise de construction F. Hänzi SA observera une pause estivale du 26 juillet au 6 août. | cm

Il est temps de libérer les gabarits de routes et trottoirs

L'année que nous vivons est météorologiquement propice à certains végétaux, qui poussent comme rarement et envahissent dès lors l'espace public. Il n'est qu'à suivre certains tronçons de rues pour constater que malgré même les mesures parfaites prises ce printemps par leurs propriétaires, certaines plantations ont profité des averses quasi quotidiennes pour entamer depuis une croissance débridée...

Une affaire de sécurité

Pour d'évidentes questions de sécurité, en particulier celles des enfants, des piétons et des cyclistes en général, les haies et autres plantations bordant et surplombant des rues doivent être taillées régulièrement.

Afin d'assurer une visibilité optimale aux conducteurs de véhicules divers et de leur permettre de réagir à temps lorsque survient inopinément un usager plus fragile, les chemins, les routes et les trottoirs doivent en effet être dégagés de toute végétation.

Il en va de même pour les lampadaires, dont l'effet est nul s'ils sont entourés de feuillage.

En chiffres

- Les services techniques rappellent aux propriétaires les normes chiffrées à respecter en procédant à la taille.
- Les haies, buissons, cultures et autres arbres à basses tiges ne dépasseront pas 120 cm de hauteur, pour une distance à la route de 50 centimètres au mini-

mum; pour les plantations plus hautes: la distance à la route est augmentée de la différence entre la hauteur réelle et 120 cm (exemple: une haie culminant à deux mètres devra se trouver à 130 cm, au minimum, du bord de la route).

- Important: aux endroits où la visibilité est réduite (virages serrés, carrefours, bâtiments proches ...), la végétation n'atteindra pas plus de 60 cm de hauteur.
- Un profil légal doit impérativement être libéré de toute végétation, au-dessus d'une route communale: 4 m 50 au moins de hauteur, ceci jusqu'à 50 cm à l'extérieur de la route.
- Le long des trottoirs, chemins piétonniers et pistes cyclables, ce profil doit atteindre 2 m 50 au moins en hauteur et 50 cm également à l'extérieur du cheminement.
- Les distances sont différentes pour les arbres à haute tige (sapins, tilleuls, bouleaux, grands ornemen-

taux, fruitiers de plus de 1 m 60). Dans ce cas, on calcule la distance à la route depuis le centre du tronc. Dans une zone résidentielle, cette distance devra être de 3 m au moins jusqu'au bord de la chaussée, ou de 1 m 50 jusqu'au bord extérieur du trottoir. Le long des routes communales, des routes privées affectées à l'usage commun en dehors des zones résidentielles, cette distance devra être de 4 m au moins. Le long de pistes cyclables sises en dehors des zones résidentielles, cette distance est ramenée à 3 m depuis le bord de la

Toutes ces mesures, qui peuvent paraître tatillonnes de prime abord, visent un seul but: augmenter la sécurité de chacun. Merci donc à tous les propriétaires fonciers de les mettre en pratique le plus rapidement possible.

En cas de doutes ou de questions, les services techniques de la commune vous renseigneront très volontiers.

| cm

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal de Péry sera fermé du lundi 19 juillet au vendredi 6 août. Réouverture le lundi 9 août selon l'horaire habituel. Uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 079 251 34 48 durant la journée.

Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous. I cm

Pas de feu hors des foyers



Le feu n'est autorisé que dans les foyers aménagés

La Municipalité rappelle aux pique-niqueurs qu'ils doivent impérativement utiliser les foyers ad hoc, pour griller leurs mets. Il est en effet formellement interdit d'allumer un feu ailleurs qu'en ces endroits fort bien aménagés.

Cette prescription s'appuie sur des raisons de respect

de l'environnement, et en particulier de protection des végétaux, ainsi que sur des questions de sécurité; la pluviométrie actuelle ne saurait perdurer...

Les usagers des places de pique-nique locales sont par ailleurs remerciés par avance d'emporter avec eux tous leurs déchets et de laisser les lieux dans l'état où ils les auront trouvés.

Les services techniques communaux souhaitent à la population de beaux moments dans la nature environnante, lorsque des conditions estivales règneront enfin. | cm

Escalade avec le CAJ: inscription aujourd'hui!

Rappelons qu'ensuite de ses vacances, fixées du 21 juillet au 10 août, le Centre d'animation jeunesse reprendra ses activités avec deux rendez-vous particulièrement attractifs. Le jeudi 12 août, il propose en effet une initiation à la grimpe, qui sera organisée sur le site du Paradis, à La Heutte. Intéressés? Alors,

Rappelons qu'ensuite de ses hâtez-vous de vous inscrire, le acances, fixées du 21 juillet délai court jusqu'à aujourd'hui

vendredi 16 juillet!
Rappelons que pour cette sortie escalade, une participation de dix francs est demandée, tandis que le rendez-vous est donné à la gare de Péry à 10 h. Retour au même endroit, sur le coup de 16 h 30

Le lendemain, donc le vendredi 13 août, les animatrices proposent une soirée sympa au centre, autour d'un petit repas et de jeux. Cette rencontre débutera à 17 h, une participation de deux francs est requise et les inscriptions seront enregistrées jusqu'au mercredi 11 août y compris. Joyeuses vacances à tous! | cm

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 16 juillet 2021 Nº 27

BAS-VALLON 9

AJBST ①

Match olympique aux pistolets



Au premier plan, Patrick Weber, premier rang du canton de Berne lors de la Fête fédérale de Lucerne, photo: Idd

Sonceboz avait lieu le match olympique au pistolet de sport 22 Lr (PPA), 8 matcheurs ont tiré la discipline C qui comporte 30 coups sur cible à 10 rayons précision et 30 coups sur la cible duel, 10 rayons, distance de 25 m, dont 2 tireurs qui

Mercredi 7 juillet au stand de venaient découvrir cette disci- vilier, 499 pts; 4° Christophe pline olympique.

Les matcheurs chevronnés ont bien tiré, Patrick Weber (voir photo) gagne cette compétition avec 559 pts/600 pts devant Sébastien Gindrat 527 pts, viennent ensuite, 3º Raphaël Stampfli, Recon-

Adler, Malleray, 495 pts; 5° David Deletête, Renan, pistolet d'ord. 482 pts; 6e Henri Mathez, Cormoret, pisto-let d'ord. 470 pts; 7° Cédric Mathez, Cormoret, relève, 458 pts et 8° Philippe Marti, Tramelan, 434 pts.

A noter que deux tireurs étaient présents pour découvrir cette discipline olympique. Le chef de match Henri Mathez a félicité les participants en leur annonçant la participation de Patrick Weber au prochain match intercantonal dans le cadre de la Fête Fédérale de Lucerne 2020 (voir ci-dessous). il tirera le programme (A) à 50 m avec son pistolet libre en compagnie de l'équipe bernoise.

D'autres matchs sont au programme, le match AJBST, le cantonal et les championnats

La Vignerole de Sonceboz à l'honneur

Vendredi 9 juillet débutait à 10 h 15 le tir au pistolet 50 m, programme (A) individuel intercantonal à Emmen (LU) dans le cadre de la fête fédérale de Lucerne 2020. Le sociétaire de la Vignerole-Sonceboz Patrick Weber y participait. Patrick tire son épingle du jeu en montrant sa bonne forme et réalisant un 11e rang sur 42 tireurs. Remporté par Jason Solari du Tessin avec 545/600 pts, Patrick Weber obtient le magnifique résultat de 518/600 pts avec une passe de 93/100 pts et le premier rang du canton de Berne qui y alignait 3 tireurs sélectionnés pour cette compétition intercantonale. | jcl

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

Les bonnes dates

Les dates et les horaires communiqués tout récemment par la Ceass (Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval) au Conseil municipal, concernant ses manifestations 2021 contenaient plusieurs erreurs.

Voici donc le programme tel qu'il se présente Noël, de 9h à 15h. | cm

aujourd'hui: le dimanche 12 septembre, après-midi de jeux pour les familles, de 13h à 17h; le samedi 30 octobre, nouvelle session de jeux, mais de 10h à 17 h cette fois; le dimanche 28 novembre, brocante de 9h à 15h; et enfin le dimanche 12 décembre, marché de

Admirez les feux depuis chez vous s.v.p.

Les autorités municipales rappellent que si des feux d'artifice seront tirés le samedi 31 juillet prochain par Mireille Sammt, depuis le Pourpoint, aucune manifestation publique n'est par contre mise sur pied pour cette Fête nationale.

La population est invitée à admirer les feux, qui lui sont destinés, en demeurant chez elle ou en tous les cas en ne formant pas de groupes numériquement importants. Un certain variant Delta du virus, qui se transmet particulièrement facilement, doit en effet inciter chacun à la plus grande prudence.

L'Exécutif souhaite à la population de passer une très belle Fête nationale quand même et espère que ces feux d'artifice l'aideront à oublier un moment les difficultés des derniers mois.

En vacances

Dès lundi prochain 19 juillet, le guichet de l'administration municipale demeurera fermé pour les vacances estivales. La réouverture, selon l'horaire habituel, interviendra le lundi 2 août à 10 h.

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Sacs de sable et matériel anti-crues

Les propriétaires et habi-

Le Conseil municipal a décidé de compléter le matériel disponible au village pour lutter contre les crues et les eaux de ruissellement lors de fortes précipitations. Plusieurs endroits critiques au village ont été identifiés lors des épisodes des dernières semaines. Des sacs spéciaux seront acquis et remplis de sable afin de pouvoir protéger ponctuellement certaines installations et bâtiments, de même que des planches de bois et des pieux en métal. Ces sacs seront stockés notamment à l'abri PC afin de pouvoir être mobilisés rapidement par le personnel communal en cas de besoin.

Travaux passages Vacances à niveau

Le passage à niveau de la gare sera fermé comme suit pour des raisons de travaux: du 15 au 16 août de 19h30 à 14h et du 18 au 19 août de 19 h 30 à 16h. Le passage à niveau des Isles sera quant à lui fermé du 16 au 17 août de 19h30 à 16h. Nous remercions les usagers de se conformer à la signalisation qui sera mise en place et sommes navrés des désagréments qui seront causés par les travaux des CFF. | cm

Don

Un don a été décidé en faveur de la société de Tir qui organise le feu d'artifice du 1^{er} août. Le conseil municipal se réiouit de la reprise des activités sociales et conviviales dans le village. | cm

tants concernés par des risques d'inondation chez eux sont en principe tenus de s'équiper eux-mêmes. En particulier, les pompiers n'ont pas vocation à faire des travaux de prévention en venant déposer des sacs chez des particuliers ou en montant des barrages pour des maisons déterminées avant les précipitations. Tout au plus, les pompiers peuventils équiper des endroits sur le domaine public pour empêcher le débordement du ruisseau du Grabe par exemple. De manière générale, les forces d'intervention sont des-

tinées à couvrir les situations

Le Conseil municipal a siégé comme il est de coutume à la montagne pour sa dernière séance avant la pause estivale, un moment convivial passé à la Métairie Jobert. Les séances reprendront le 24 août, étant précisé que la permanence de membres présents au village sera assurée pour toutes les situations. Dans l'intervalle, l'exécutif souhaite un bel été à toute la population, en espérant que la météo y mette un peu du sien! | cm

Travail social

Le contrat pour l'engagement du travailleur social en milieu scolaire a été signé avec le Service d'Action Sociale, qui gérera ce nouveau poste intercommunal dont le principe et le financement ont été validés en Assemblée municipale. | cm

d'urgence une fois que l'eau ne peut plus être contrôlée.

Les personnes désirant profiter de l'achat des sacs pour s'équiper au privé peuvent contacter l'administration pour faire part de leurs besoins. Le prix du sac est de 4 fr. 20 (bonne qualité) ou de 1 fr. 80 (qualité moyenne moins durable), prix qui peut baisser selon la quantité. La commune commandera du sable selon le nombre de sacs à remplir et les sacs devront être remplis à la main. le tout étant refacturé à prix coûtant pour les personnes intéressées. N'hésitez pas à contacter l'administration. | cm

Chemins

Un crédit additionnel de 4500 francs a été voté par le Conseil municipal pour la remise en état de certains tronçons de chemins dévastés par les intempéries. Un plan d'entretien plus vaste est en préparation, avec recherche de financement externe via certains fonds d'urgence gérés par le can-

Fermeture pendant l'été

A l'occasion des vacances d'été, notre administration sera fermée du lundi 19 juillet au lundi 2 août, réouverture le mardi 3 août à 10 h.

Merci à la population de prendre bonne note de ces restrictions et de la compréhension. | cm

Retrouvez la Feuille d'Avis du District de Courtelary en ligne

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

1800 doses de vaccin administrées par le médecin du village

La campagne de vaccination, menée depuis le printemps par le Dr Roland Brechbühler, est arrivée à son terme voici quelques jours. Organisée à son initiative de la mi-avril jusqu'au 7 juillet dernier, cette campagne aura permis d'administrer pas moins de 1800 doses de vaccin anti-Covid. Celles-ci ont été injectées respectivement sur place aux patients de deux établissements médico-sociaux et en la salle de spectacles curgismondaine à toute la population intéressée de Corgémont. Sonceboz-Sombeval et Cortébert.

Le médecin et son équipe ont ainsi organisé et réalisé 18 séances de vaccination, dans le respect parfait des règles de sécurité sanitaire évidemment.

S'il ne cache pas que cette campagne a évidemment exercé des répercussions directes sur l'activité du cabinet médical, le Dr Brechbühler souligne qu'il y a pris grand plaisir. Il ajoute avoir beaucoup apprécié la collaboration efficace offerte par la Municipalité. Et de souligner en particulier l'engagement généreux de François Grosjean, ainsi que celui, non moins précieux, des diverses personnes qui se sont activées en coulisses. Ses remerciements s'adressent à l'équipe de son cabinet également, laquelle a offert du temps supplémentaire pour cette action fortement appréciée dans le Bas-Vallon.

Actuellement en vacances. le médecin ne reprendra pas la vaccination, à la rentrée. La situation n'étant pas claire

encore, il réfléchira à une éventuelle reconduction de la campagne, en temps voulu, si une troisième injection est finalement recommandée, ou lorsque les personnes à risques devront être une nouvelle fois vacci-

Mais voilà de la musique d'avenir, qui se dessinera selon les études et les expériences en

La Municipalité salue

Quoi qu'il advienne de la suite, les autorités municipales adressent leur sincère reconnaissance au Dr Roland Brechbühler et à son personnel. Au nom de la population, elles saluent son initiative très appréciée et renouvellent leur pleine confiance en ce praticien très engagé au service des habitants. | cm

Récolte de cassons dès la rentrée

La prochaine collecte des cassons combustibles aura lieu la semaine de la rentrée, à savoir le mercredi 4 août. A cette occasion, les habitants de la commune pourront donc déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront ensuite enlevés au porte-àporte.

Attention: les objets métalliques ne seront pas ramassés et les objets de composition mixte devront impérativement être libérés au préalable de toutes leurs parties métalliques.

Important aussi: le bois issu de démolition n'est pas considéré comme casson combustible et ne peut donc pas être déposé pour cette collecte.

Seulement les grands!

Il convient de rappeler que sont considérés comme cassons combustibles les obiets de grande dimension uniquement (meuble en bois ou matière synthétique, grande pièce décorative, tapis, etc.).

Tout objet non recyclable, qui peut prendre place dans un sac officiel, doit être éliminé de cette manière, avec les ordures ménagères. | cm

Les vacances de l'administration

Dès lundi le 19 juillet, le bureau de l'administration communale sera fermé pour les vacances estivales. La réouverture est agendée au mardi 3 août prochain et dès cette date seront à nouveau appliqués les horaires habituels. A toute la population, le personnel et le conseil municipaux adressent des vœux de bel été et d'agréables vacances le cas échéant. | cm





Une décoration colorée



Les bacs à fleurs de la rue de la Promenade de la Suze, qui étaient faits de bois, avaient subi les outrages du temps, au point d'être devenus inutilisables. La Municipalité a décidé de les remplacer, cet été, par des récipients de béton. De belles dimensions, ils dureront plus longtemps et permettent une bonne quantité de terre et donc de meilleures conditions pour les plantes. Les quatre nouveaux bacs sont désormais généreusement fleuris. Voilà qui égaie encore ce lieu très prisé des promeneurs et des personnes qui passent des moments agréables sur les bancs publics entourés de verdure. | cm

L'Administration et l'Exécutif bientôt en vacances

Du lundi 26 juillet au vendredi 6 août y compris, le bureau de l'administration communale demeurera fermé pour les vacances estivales. Les habitants qui souhaiteraient acquérir de la monnaie CIDE et l'utiliser avant la rentrée se hâteront donc de venir les acheter la semaine prochaine. On rappellera que cette monnaie, dont chaque habitant adulte peut acquérir un total de 500 francs maximum, offre à ses détenteurs un rabais de 20 pour cent sur les achats de proximité; en clair, on obtient 500 francs de monnaie Cide pour un prix de 400 francs.

Durant la même quinzaine, le Conseil municipal observera également une pause complète, lui qui a déjà entamé l'interruption estivale de ses séances hebdomadaires en plénum. Il a en effet tenu sa dernière séance mardi de cette semaine et tiendra la prochaine le mardi 24 août.

En cas d'extrême urgence, et dans ce cas uniquement, on pourra appeler le maire. Benjamin Rindlisbacher, au 079 622 15 26, ou se référer à la procédure précisée sur le site internet de la Municipalité (www.courtelary.ch).

Les membres du Conseil municipal et le personnel de l'administration profitent de cette dernière édition des Avis officiels, avant la rentrée, pour souhaiter de belles vacances à toute la population de la commune. Que cette période estivale vous apporte du plaisir et du repos.

Prudence!

A l'heure où un certain variant Delta fait beaucoup parler de lui, les autorités exhortent la population à faire preuve de la plus grande prudence, ces prochaines semaines, afin d'éviter tant que possible une recrudescence de la pandémie de Covid dans la commune ou ailleurs. Le virus ne prend malheureusement pas de vacances... | cm

Dépôts publics

Pour respecter la procédure normale des dépôts publics, le guichet de l'administration sera ouvert le mardi 27 juillet et le mardi 3 août, de 10 h à 12 h. Seules seront cependant admises les personnes qui souhaitent consulter un dossier mis en dépôt public. Toute autre démarche sera exclue. Merci de votre compréhension. I cm

CORMORET ET COURTELARY



Le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret vient de mettre en ligne, à l'adresse www.seaucc.ch, un site internet où les habitants des deux communes trouveront toutes informations utiles concernant notre alimentation en eau potable. Outre les règlements, les tarifs et les explications détaillées de ces derniers, le consommateur découvrira de nombreux renseignements intéressants et régulièrement mis à jour, concernant par exemple la qualité du précieux liquide, les travaux en cours sur le réseau intercommunal ou encore la composition des autorités du syndicat, lequel a été fondé en août 2019. I cm cormoret-courtelary



Pour ne pas risquer de les laisser seuls

Une campagne de sensibilisation a lieu actuellement dans la région, menée par la Fondation suisse Suzy Utzinger, créée pour le bienêtre des animaux à poils et à plumes. La Municipalité relaie cette initiative, dans son action de protection en cas d'urgence.

En clair, les propriétaires d'animaux de compagnie, quels qu'ils soient, peuvent obtenir gracieusement, auprès de cette fondation, une carte d'urgence à glisser dans son portemonnaie (maximum trois pièces par ménage), ainsi qu'un autocollant à appliquer sur leur porte d'entrée (également trois pièces offertes par domicile abritant un ou des animaux). Ces deux documents visent un même but : s'assurer qu'en Stiftung für Tierschütz cas d'urgence, d'absence Weisslingerstrasse 1 imprévisible, de sinistre ou 8483 Kollbrunn

d'accident en particulier, les animaux ne soient pas oubliés.

Concrètement, la carte informe les secouristes, qui peuvent dès lors avertir la personne qui s'occupe de vos animaux en cas d'urgence. L'autocollant attire l'attention des sapeurs-pompiers, ou de tout autre spécialiste qui doit intervenir chez vous, sur la présence d'animaux dans votre appartement.

A l'évidence, ce matériel peut éviter de mauvaises surprises d'une part, de tristes moments d'autre part.

Info et commande de matériel : www.suzyutzinger.ch Suzy Utzinger



Chiens, chats, lapins et Cie: les animaux de compagnie ont leur service d'urgence

FOOTBALL CLUB COURTELARY

L'équipe masculine sauvée en 4e ligue cherche joueurs

Coup de théâtre heureux pour notre équipe masculine. En raison du retrait de plusieurs équipes au sein de l'AFBJ, notre équipe masculine est maintenue en 4º ligue grâce à son meilleur comportement par rapport au fair-play.

Pour la saison prochaine, l'entraineur Maurizio Bordicchini reste en fonction et aura à disposition la même jeune équipe renforcée par 2 à 3 nouveaux éléments, mais en cherche encore d'autres afin de pouvoir compter sur un contingent plus fourni, qui aura la chance de ne pas devoir se déplacer trop loin en étant dans le groupe 8, soit entre Bévilard et Bienne.

N'hésitez pas à nous rejoindre, idem pour les

parents souhaitant inscrire leurs enfants (filles ou garcons), prendre contact sur info@fccourtelary.ch ou au 079 631 48 34.

Carte Vallon Gourmet

Soutenez les restaurants et métairies du Vallon avec la Carte Vallon Gourmet qui est toujours en vente. Nous vous rappelons qu'elle vous donne droit à aller manger (1 repas payé = 1 offert) et ceci 1x dans chacun des 29 restaurants et métairies du Vallon pour 100 francs.

Achat sur www.teamvallon.ch ou info@fccourtelary. ch ou au 079 631 48 34.

| jean-marc tonna, président

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU **DE COURTELARY-CORMORET**

Information sur la qualité de l'eau potable

Les résultats d'analyse officiels du laboratoire cantonal effectué le 16 iuin sur le réseau de distribution de Courtelary-Cormoret ont montré que l'eau potable distribuée par le Syndicat d'alimentation en eau de Courtelary-Cormoret est conforme aux exigences légales.

Les personnes désirant obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou sur la qualité de l'eau peuvent prendre contact avec le syndicat au 032 552 05 43.

syndicat d'alimentation en eau de courtelarycormoret

Qualité	Dureté en graduation	Teneur en nitrate		
bactériologique	française (°f)	(mg/l)		
Irréprochable	22.8°f Moyennement dure	4.8 mg/l		

CORMORET Centre de test Covid

Vous partez prochainement en vacances et il vous faut une attestation PCR ou antigène? Le laboratoire Etilab de Boudry a ouvert un nouveau centre Walk-in sur Cormoret. Si vous ne présentez pas de symptômes, vous pouvez vous faire tester désormais à Cormoret. Uniquement sur rendez-vous au 079 579 63 98.

- Test PCR 100 francs
- Test antigénique 15 francs (non remboursable par la caisse maladie) et 55 francs pour les personnes n'ayant pas de caisse maladie suisse. I *ej*

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Un bel été ressourçant à chacune et chacun!

La collaboration des paroisses réformées de l'Erguël souhaite à l'ensemble des habitantes et habitants de notre région un bel été. Que celui-ci soit l'occasion de prendre du temps pour soi, sa famille, son jardin, bref tout ce qui fait plaisir. Pour les cultes,

nous vous renvoyons à la page de l'agenda et à notre site internet www.referguel.ch.

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs se réjouit de voir de nouvelles personnes et d'en retrouver des connues à la rentrée! | dk



Les 0 à 4 ans seront accueillis dès le 1^{er} novembre

L'espace de vie enfantine Brin d' s'installe dans l'immeuble Vieille-Route 3

co-directrices et fondatrices préfèrent désigner par espace de vie enfantine, ouvrira ses portes le 1^{er} novembre prochain à Cormoret. Elle occupera les anciens locaux de l'EJC (Ecole à journée continue, pour les enfants d'âge scolaire), dans l'immeuble rénové sis au 3 de la Vieille-Route, et accueillera les enfants de 0 à 4 ans. soit dès la fin du congé maternité et jusqu'à l'entrée à l'école.

Un cadre idéal

Avec l'EJC et les classes enfantines de 1H-2H dans le même immeuble, avec la magnifique place de jeu carrément à la porte, le site avait tout pour séduire Viviane Duvoisin et Aurélie Greub, les deux co-fondatrices et directrices de Brin

Ce d'autant plus qu'ayant accueilli des enfants ces der-

Une crèche privée, que ses nières années, les locaux leur ont permis de se projeter très rapidement, soulignent-elles.

> Actuellement en travaux de rénovation et adaptation, les lieux seront flambant neufs à l'arrivée des premiers bambins.

> On précisera que Viviane Duvoisin est éducatrice de l'enfance et sa collègue Aurélie Greub éducatrice sociale (le nouveau titre des éducatrices spécialisées). Toutes deux possèdent une solide et lumineuse expérience dans l'accueil préscolaire.

Des valeurs précieuses

Les deux spécialistes ont mis en ligne voici quelques jours le site internet de la future institution, qu'elles appuient sur une charte précise et complète. On y trouvera toutes les informations utiles et détaillées, mais soulignons cependant ici que Brin d'Eveil appliquera, à toute son activité, trois valeurs essentielles et centrales: la sécurité affective qui sera offerte aux petits, grâce en particulier à un partenariat étroit avec les parents d'une part, à la confiance et au respect qui dirigeront tous les actes et l'accompagnement à l'autonomie d'autre part; la bienveillance, qui impliquera notamment le respect de chaque enfant dans son individualité; le vivre dans l'ici et maintenant, qui doit permettre à chaque bambin d'évoluer à son propre rythme, de s'épanouir en s'inscrivant dans la collectivité.

Au sein de cet espace de vie, les enfants ne seront iamais considérés comme des adultes en miniatures, mais comme des êtres à part entière, dont la fragilité nécessite un accompagnement chaleureux et professionnel, qui leur permette de grandir en toute confiance.

14 places d'accueil

Le préavis des instances cantonales concernées laisse augurer un total de 14 places d'accueil, à savoir six dans le groupe des 0 à 2 ans et huit dans celui des 2 à 4 ans. Tout cela doit encore être précisé exactement ces prochains mois, en fonction notamment des préinscriptions; il est clair cependant que les dimensions de cette institution demeureront dans cet ordre de grandeur.

Signalons enfin que les repas de Brin d'Eveil seront préparés par le café L'Annexe, installé dans le même complexe immobilier et qui concocte déjà et notamment ceux de l'EJC et de la crèche municipale Les Moussaillons, de Courtelary. | cm

Info et préinscriptions (déjà possibles!) www.brin-d-eveil.ch

Les suites du 23 juin : une étude à La Closure

se sont penchées sur les effets constatés durant et après les violentes intempéries du 23 juin dernier et en ont tiré les conséquences.

A la Fenette tout d'abord, on a pu remarquer que des débordements se sont produits, en dépit même des travaux de réfection menés récemment sur l'aqueduc et du curage des conduites dans ce secteur.

Il apparait que rien de plus ne peut être entrepris, dans ce quartier, qui pourrait avoir des effets protecteurs.

Travaux suspendus

A La Closure se sont produites les inondations les plus graves, en particulier sur la maison bleue.

On se souvient que des travaux avaient été annoncés le long de cette rue, qui prévoyaient une adaptation de la pente de la route; on pensait qu'une nouvelle inclinaison pourrait protéger les habitations de l'eau. Or le 23 juin dernier, la preuve a été faite que de tels travaux n'auraient pas apporté d'amélioration notable.

Aussi les autorités ont-elles décidé, d'entente avec les riverains, que le chantier prévu à la Closure sera suspendu, lui qui avait déjà dû être reporté pour cause de surcharge de l'entreprise mandatée.

Une étude détaillée

Dans le but de mettre au point une solution meilleure, et surtout efficace, | cm

Les autorités municipales une étude sera donc menée concernant toute La Closure, y compris dans son secteur amont.

L'événement n'était malheureusement pas unique: ce quartier a été victime de deux épisodes de grosses inondations, en deux années seulement. Il importe donc de résoudre le problème par les mesures que des ingénieurs spécialisés seront appelés à définir.

Merci à tous!

Ensuite de ces intempéries, toutes les mesures utiles ont été prises pour nettoyer le village des matériaux et autres objets amenés par les hautes eaux sur les rues et sous les ponts, notamment aux Bains. Les éléments déchaînés ont charrié du bois, des objets divers et même un conteneur emporté depuis Villeret jusqu'aux Bains...

A ce sujet, la Municipalité tient ici à remercier les agriculteurs et la Bourgeoisie qui ont apporté un concours précieux dans ces circonstances exceptionnelles, le voyer communal qui s'est vu infliger un considérable travail supplémentaire, ainsi que les sapeurs-pompiers du corps Centre-Vallon, lesquels ont cumulé plus de septante interventions sur les trois communes de leur zone, durant ces heures tristement mémorables.

Le 1^{er} Août pour le village

Le Conseil municipal a autorisé le club des jodleurs Echo de la Doux à organiser une fête au soir du 1er Août prochain sur le pâturage des Nioles. Cette manifestation, réservée aux habitants de Cormoret et à leurs amis, sera assortie des mesures de protection sanitaire dictées à ce moment-là par les autorités fédérales compétentes.

Comme de coutume, on trouvera sur place steaks de porc, saucisses et boissons, tandis qu'une collation sera offerte à chaque enfant. La fête débutera sur le coup de

Même s'il est difficile aujourd'hui d'imaginer que la sécheresse puisse régner dans une quinzaine de jours, les participants veilleront à respecter toutes les règles de sécurité en vigueur, s'ils font usage de feux d'artifices. | cm

L'heure des vacances

jusqu'au vendredi 6 août inclus, l'administration communale demeurera fermée pour les vacances estivales.

Par ailleurs, la population est remerciée de prendre note que la première semaine de la rentrée sera placée sous le régime d'un horaire réduit, avec des ouvertures le mardi et le jeudi matin uniquement. Dès le 16 août, l'horaire habituel sera à nouveau appliqué au guichet communal.

Le Conseil municipal, qui a tenu séance cette semaine, fera

Depuis lundi le 19 juillet et lui aussi une pause, jusqu'au 24 août. Jusque-là, il ne se réunira qu'en cas d'urgence.

> Durant la fermeture de l'administration, pour tous les événements assimilables à des cas d'urgence, la population est priée de se référer au message enregistré sur le répondeur de la commune (032 944 15 13).

> A tous les habitantes et habitants, les autorités et le personnel communal adressent leurs vœux d'été reposant et agréable. | cm

Un joli classement au Duel intercommunal

Cormoret a terminé au soixantaine d'habitantes et 24° rang du Duel intercommunal Coop de suisse.bouge, organisé entre le 1er mai et le 20 juin derniers. Une belle performance, sachant que notre village concourait dans la catégorie des communes comptant jusqu'à 2000 habitants, catégorie où pas moins de 399 localités ont accumulé des minutes de mouvement.

Valérie Jenzer, conseillère municipale en charge de ce projet, adresse ses chaleureux remerciements à la

d'habitants qui ont pris part à ce concours sympathique et qui ont réuni au total pas moins de 46550 minutes de mouvement.

La Municipalité participera très probablement au Duel intercommunal 2022, et la conseillère espère bien que de nombreuses activités de groupe puissent être organisées sur notre territoire à cette occasion, sans qu'un certain virus ne s'en mêle...

Vitesse excessive à la montagne

de Cormoret et de Villeret ont financé et commandé de concert la pose de gendarmes couchés devant deux fermes de Mont-Crosin, à savoir celles de Thierry Kämpf et de Michaël

Les conseils municipaux Zürcher. Face aux excès constatés, cette installation doit permettre de modérer la vitesse des véhicules devant ces habitations, qui se dressent le long d'un chemin interdit aux autres usagers que les bordiers. | cm

Sécurité renforcée Clean Up Day

Des travaux ont été entrepris en juin dernier pour renforcer la sécurité des utilisateurs de la place de jeux. Les balançoires ont notamment été remplacées et tous les écrous et autres pièces métalliques saillantes ont été éliminés.

Le revêtement de sol, réalisé dans un matériau de sécurité, a par ailleurs été réparé sous la bascule.

De surcroît, le Conseil municipal a mandaté une société de sécurité spécialisée, afin qu'elle exerce une surveillance régulière sur les installations. | cm

A l'initiative du Sel de la Suze, qui en assume l'organisation, notre localité prendra part aux Clean Up Days, les 17 et 18 septembre prochain. La Municipalité mettra ses ressources à disposition des organisateurs, à savoir du matériel de signalisation, du matériel de ramassage et des actions de communication. Le Syndicat scolaire CoVi-Cou participera pour sa part le vendredi.

Les informations détaillées seront communiquées en temps voulu dans ces colonnes notamment. | cm

VILLERET

Finale Italie-Angleterre

Un petit clin d'œil en guise d'amitié au couple italo-anglais, les 2 Moro (prononcez tomorrow) de Villeret qui étaient d'ores et déjà gagnants avant cette belle finale.

Merci pour votre convivialité lors de cette finale et aussi de tous les instants.

vos nombreux z'amis

CORMORET

Marché aux puces

CormoAtlas organise son traditionnel marché aux puces le 19 septembre prochain, vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire. Nous vous attendons nombreux.

Renseignements et inscriptions: 032 944 13 19, 079 531 56 43, www. cormoatlas.ch | ph









Notre mère, cette guerrière Avec courage et dignité Tu es partie tel un oiseau Le cœur libre et en paix

« Ciao, Tschüss Zämme » Lotti

Ses enfants: Natascha, Roland, Steve et leurs proches

ainsi que les familles parentes et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Lotti Stäger

qui s'en est allée trop tôt après une courte maladie.

Les Prés-de-Cortébert, le 2 juillet 2021 Le Chalmé

Adresse de la famille : Natascha Calpucu

Le Corbusier 18 2400 Le Locle

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

La famille remercie chaleureusement l'équipe du SASDOVAL, le docteur Guy De Watteville «Schnöku» et Anne-Rose pour leur précieux soutien et leur accompagnement.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Sa vie fut un exemple de courage et de volonté. Repose en paix, on t'aime!

Stéphanie et Mike Perret, leur fils Ewan Jean-Pierre Boillat, sa fille Laeticia et sa petite fille Noémie ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Susanne Ulrich

dite Suzy

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, compagne, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mardi à l'âge de 62 ans, après une longue maladie supportée avec force et courage.

La Chaux-de-Fonds, le 6 juillet 2021

Un adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Jean-Pierre Boillat Croix-Fédérale 42

2300 La Chaux-de-Fonds

Un grand merci à tout le personnel de La Chrysalide à La Chaux-de-Fonds, pour sa gentillesse et son accompagnement.

REMERCIEMENTS

Réconfortés par vos très nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Paul Arthur Vaucher

ses fils et leurs familles vous remercient très sincèrement, vous tous, parents, amis proches ou lointains, du soutien que vous leur avez apporté par votre présence, vos fleurs, vos messages chaleureux et vos dons. Ils vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Cormoret, juillet 2021

Réclame



Vos faire-part de deuil dans les plus brefs délais auprès de l'Imprimerie Bechtel à Courtelary bechtel-imprimerie.ch, 032 944 18 18

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Piscine en plein air de Saint-Imier : pas de réouverture dans l'immédiat

Fermée depuis la semaine dernière suite à une fuite de chlore gazeux, la piscine en plein air de Saint-Imier restera fermée jusqu'à nouvel avis. Un bureau d'ingénieurs-conseils a été mandaté pour un audit des installations. Les espaces verts ainsi que la buvette resteront quant à eux ouverts cet été.



Le bassin principal reste couvert pour le moment

matinée du 5 juillet. Constatant une défaillance au niveau du système de chlorage, la collaboratrice technique de service a immédiatement alerté les sapeurs-pompiers. Une entreprise spécialisée est également intervenue dans les plus brefs

Tout est très vite rentré dans l'ordre. Personne n'a été mis en danger à un quelconque moment. Mais à la demande du Service bâtiments et infrastructures sportives, le Conseil municipal a décidé mardi soir de maintenir la piscine fermée tant que toutes les garanties ne pourront pas être données quant à un fonctionnement correct des installations.

Cause inconnue

La cause de la saturation du filtre à charbon, qui est à l'origine d'un des problèmes et donc de la diffusion du chlore gazeux, n'est aujourd'hui pas connue. Il appartiendra aux spécialistes d'en déterminer les raisons. En attendant, ces derniers sont formels: il est exclu de remettre la piscine en exploitation si les installations de désinfection et de régéné-

L'incident est survenu dans la ration de l'eau des bassins ne sont pas à 100% en état de marche.

> Dans le courrier qu'il a adressé jeudi dernier au Conseil municipal, Alain Dougoud, du bureau yverdonnois Kannewischer Ingénieurs Conseils, précise que les systèmes fonctionnant au chlore gazeux ne sont plus installés en Suisse. Quant aux installations existantes, elles sont remplacées. Cela a été le cas à Colovray, à Nyon, au Nid du Crô, à Neuchâtel, ou le sera prochainement aux Mélèzes, à La Chaux-de-Fonds.

Un gaz alarmant

Ce procédé est abandonné en raison du risque de fuites. Ainsi, les piscines de la Motta, à Fribourg, de l'hôtel des Trois Couronnes, à Vevey, ou encore celles de Monthey et de Bremgarten ont toutes été victimes d'accidents ces dernières années, explique Alain Dougoud dans son courrier. «Elles ont dû être évacuées, ainsi que les environs immédiats, durant quelques heures, voire quelques jours.»

Pour rappel, le chlore gazeux (classe de toxicité 1) est régi selon l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM) et reste de nature à inquiéter. Il a été l'un des gaz employés lors de la Première Guerre mondiale ou plus récemment en Syrie comme gaz de combat.

Un enchaînement de problèmes imprévisibles

Jessica Renfer, cheffe du Service bâtiments et infrastructures sportives, a insisté là-dessus lors du point de presse du vendredi 9 juillet: le début de saison n'a pas été de tout repos à la piscine en plein air de Saint-Imier. «Les problèmes sont survenus les uns après les autres, montrant les signes de faiblesse et de vieillesse d'une infrastructure aujourd'hui âgée de 40 ans.»

Les premières inspections ont permis de mettre le doigt sur de nombreux défauts malheureusement indétectables pour les collaborateurs de la commune. Ainsi, l'écrasement des conduites d'apport d'eau au bassin occasionne des fuites et ne permet pas un fonctionnement optimal.

La sécurité des usagers, du personnel et de la population avant tout

Pour la cheffe de service, cette situation est d'autant plus rageante que les contrôles annuels ont été effectués dans les règles de l'art. Les problèmes signalés ont été corrigés dans les délais impartis. Les entretiens courants ont été effectués. Une entreprise spécialisée est encore intervenue récemment, au moment de la mise en service des installations pour la présente saison estivale.

Les autorités imériennes, de leur côté, sont conscientes du désagrément causé par la fermeture de la piscine en pleine saison estivale. Elles s'en excusent auprès de la population. Mais la sécurité

des usagers de la piscine et de la buvette, du personnel et des habitants prime sur toute autre considération. Dès lors, elles ont commandé un audit qui devra déterminer les causes exactes de l'incident survenu lundi dernier et définir les movens à mettre en œuvre pour une remise en état sûre et pérenne des installations.

Espaces verts et buvette ouverts

Le système de chlorage a été mis hors service. Dès lors, les personnes présentes sur le site ne courent aucun risque. C'est ce qui a poussé le service compétent de tout mettre en œuvre pour rouvrir très rapidement les espaces verts et la buvette, en collaboration avec la tenancière et les collaborateurs techniques affectés à la piscine.

Cela permettra notamment à la population de profiter des beaux jours et de venir se délasser dans un endroit malgré tout accueillant en profitant des jeux et des installations sportives. L'entrée est évidemment gratuite.

Appel aux associations et sociétés

Le Service bâtiments et infrastructures sportives en appelle aux différentes associations et sociétés sportives, culturelles ou autres qui voudraient investir les lieux pour mettre sur pied des animations. Certes, les bassins resteront fermés pour une durée indéterminée, mais le site de la piscine offre un cadre suffisamment attrayant pour s'éclater autre-

A noter, pour terminer, que les personnes en possession d'un abonnement et qui souhaitent se le faire rembourser peuvent passer à la caisse municipale, rue Agassiz 4, 2º étage. Du 12 juillet au 6 août, les heures d'ouverture sont les suivantes: 8h à 11h45, à l'exception du jeudi fermé toute la journée. bat

Rénovation du Passage de la Reine-Berthe

la Reine-Berthe va être rénovée cet été. A partir du mercredi 4 août. le secteur sera fermé à la circulation et au parcage pour quatre semaines environ.

Il est prévu de moderniser l'éclairage public, de raccorder le Musée de Saint-Imier au réseau de fibre optique de Dia-

La partie est du Passage de tel SA, de rénover les réseaux d'assainissement et de remettre à neuf le tapis routier.

> Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter la signalisation spéciale mise en place à cette occasion. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur compréhension.

Douze nonagénaires

Interrompues en octobre 2020 en raison de la pandémie du coronavirus, les visites aux nonagénaires de la commune ont repris à fin mai 2021. Depuis lors, 12 personnes ont recu la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. Il s'agit dans l'ordre chrono-

logique des anniversaires de Nancy Henriksen, Thérèse Meyrat, Jacques Pfister, Luigia De Giovanni, Bernard Rothenbühler, Louis Charles Perret, Bethli Oppliger, Francis Pasqualetto, Huguette Béguelin, Dolorès Michel, Maurice Tschanz et Oscar Studer. | cm

Ecole primaire : début des travaux d'assainissement



Les travaux d'assainissement de l'école primaire ont débuté le 5 juillet. Ils dureront trois ans et seront exécutés par étapes.

Les travaux de gros œuvres sont planifiés durant les vacances scolaires pour éviter d'importuner les usagers du site. Malgré toutes les précautions prises, des nuisances ne pourront néanmoins pas être évitées durant les périodes scolaires. Ce sera notamment le cas pour les réalisations du second œuvre qui interviendront au terme des travaux de démolition et de désamiantage.

Pour éviter tout accident, une zone de chantier a été délimitée sur l'Esplanade des Collèges. Elle sera maintenue durant les périodes scolaires. Il faut également s'attendre aux déplacements de véhicules nécessaires au bon déroulement des

Les riverains et les utilisateurs de l'Esplanade des Collèges sont priés de prêter toute l'attention requise par cette situation, notamment avec les enfants utilisant les jeux et se déplaçant aux abords du chantier. | cm

COMMUNE DE SAINT-IMIER ET VILLERET AVIS OFFICIELS



Le grand retour de la Fête nationale

Place du Marché, samedi 31 juillet

Après une interruption imposée par la pandémie en 2020, la tradition reprend ses droits cette année. Les communes de Saint-Imier et de Villeret célébreront ensemble la Fête nationale le 31 juillet prochain.

Mises sur pied par l'Ecole suisse des sports de neige de Saint-Imier (ESSN), les festivités auront lieu le samedi 31 juillet sur la Place du Marché dès 18 heures. Au programme des réjouissances, raclettes, grillades et animations diverses contenteront à n'en pas douter petits et grands.

Le discours de Mélanie Keller Berger, conseillère municipale à Villeret, est attendu vers 21 h 15. Parfaitement visible depuis la Place du Marché, le grand feu d'artifice sera lui tiré aux alentours de 22 heures. Pour d'évidentes raisons de sécurité, les

particuliers sont instamment priés de renoncer à imiter, au centre de la localité, l'artificier professionnel chargé d'illuminer cette fête.

Consignes de sécurité

Pendant la cérémonie officielle sur la Place du Marché, la mise à feu de pétards ou de fusées est par ailleurs strictement interdite. Il est également rappelé que les feux d'artifice n'ont rien à faire dans les mains des enfants.

Afin que tout se passe pour le mieux et sans incident, voici encore quelques consignes de sécurité qui peuvent servir. Il est utile de se faire expliquer le mode d'emploi lors de l'achat de feux d'artifice et de lire attentivement les instructions d'utilisation avant usage. Les feux d'artifice doivent être stockés dans un lieu frais, sec et à l'abri des enfants.

Il faut attendre au moins cinq minutes avant de s'approcher d'un raté et l'arroser d'eau. Les fusées doivent être lancées à partir d'un tuvau ou d'une bouteille bien ancrée dans le terrain. Le bâton ne doit pas être planté dans le sol. Il s'agit de ne pas fumer à proximité de feux d'artifice. Enfin, il est vivement conseillé de fermer les lucarnes et les fenêtres.

A relever encore que les mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 en vigueur le 31 juillet prochain devront être strictement observées par les participants aux festivités.

Les autorités remercient la population de respecter ces consignes et lui souhaitent une belle et agréable Fête nationale.

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Une Fête nationale pour tous

Les sociétés locales et la commune vous donnent rendez-vous le samedi 31 juillet dès 19h à la halle polyvalente pour marquer ensemble la Fête Nationale en toute dignité.

Sur place, grillades et pâtisseries raviront les estomacs et dès 20 h, la fanfare arrivera en cortège sur l'emplacement aménagé. Une partie officielle est prévue avec les allocutions de Elisabeth Beck, membre du Conseil de Ville de Saint-Imier et membre

du Conseil du Jura bernois, ainsi que le pasteur Daniel Wettstein, porte-parole pour la paroisse.

À la nuit tombée, le ciel s'illuminera de feux multicolores grâce aux engins pyrotechniques: histoire de s'en mettre

divertir et partager un moment de bonne humeur! | cm

Bravo à nos diplômés!

plein la vue après tous ces

Venez nombreux vous

mois de confinement.

Rencontre des aînés

Le Conseil municipal souhaite demeurer prudent encore cette année, raison pour laquelle nous vous proposons de réserver la journée du mercredi 22 septembre prochain pour une rencontre allégée dans l'enceinte de notre village. Nul doute que ces moments d'échange seront appréciés et le programme vous sera dévoilé par invitation personnelle prochainement. I cm

Les Autorités municipales adressent toutes leurs féli-

citations aux jeunes gens du village qui ont décroché avec succès leur diplôme de fin d'études ou d'apprentissage. Que cette réussite soit le début d'un avenir rempli de promesses. | cm

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Des cadavres enfin visibles après des mois de pandémie

Vendredi 9 juillet, la cinquième édition de la Rencontre photographique a enfin pu être vernie au CIP de Tramelan, après avoir été reportée deux fois, en avril 2020, puis en janvier 2021.

Cette exposition collective qui rassemble une septantaine de photographes et d'illustrateurs a été créée selon le principe des cadavres exquis, un jeu de création cher à Jacques Prévert et aux surréalistes dans les années vingt.

Des histoires déconcertantes

Les consignes données aux participants de l'événement étaient simples : chacun pouvait ajouter trois illustrations et trois textes à la chaîne à laquelle il participe pour former une histoire. L'os dans le cadavre exquis, c'est que chaque contributeur ne reçoit que les trois images qui précéderont les siennes et qu'il ne sait évidemment pas quelles seront celles qui suivront les siennes.

Chaque chaîne est constituée de dix séquences de dix auteurs différents. Les histoires qui en résultent sont surprenantes et échappent souvent à toute logique. On y trouve pêle-mêle des considérations philosophiques, des échappées méditatives, des moments poétiques, des embryons de scénarios, des personnages qui tissent parfois un fil rouge, du fantastique, voire même de la science-fiction.



Les sept chaînes exposées ont été éditées dans un recueil imprimé

Une fois informés sur la illustratrices et des illustrateurs démarche, les visiteurs de l'exposition se laissent emporter avec plaisir dans les méandres de ces narrations qui divaguent librement à travers les sept chaînes accrochées et celle en version numérique, qui a été projetée en continu durant le vernissage.

L'importance des rencontres

Selon Jean-Robert Drougard, président et initiateur des Rencontres photographiques de Tramelan, l'âme de cet événement est son aspect participatif. «Des photographes amateurs et chevronnés s'y côtoient. Pour les cadavres exquis, nous avons également fait participer des

que nous avons rencontrés au festival de BD Tramlabulle. Les cultures et les âges se mêlent également. Ainsi l'une des chaînes présentées a été exclusivement réalisée par des personnes migrantes au statut de réfugiés résidents à Tramelan, alors qu'une autre est l'œuvre d'écoliers de Valbirse.»

Et le fougueux président révèle déjà le thème de la prochaine Rencontre. Elle réunira chaque fois trois personnes, un narrateur qui livrera son histoire de vie à un écrivain et un photographe, qui l'illustreront. Les inscriptions sont déjà ouvertes pour participer à cette sixième édition. Quand aura-t-elle lieu? Jean Robert Drougard se montre prudent: «Les derniers mois nous ont appris à être très prudents. Nous verrons bien quand et si la prochaine exposition pourra se dérouler l'année prochaine.»

Des cadavres à emporter chez soi

Cadavres exquis aussi en musique et en cuisine: le concept de l'exposition a été repris lors du vernissage pour offrir aux visiteurs une version musicale des cadavres exquis. Les deux musiciens régionaux d'origine cubaine Victor Garcia Valdivia et Amides Basso ont improvisé à la batterie et à la guitare en invitant le public à se joindre à eux pour faire évoluer leurs airs à coups de percussions ou en donnant de la voix.

La cuisine du CIP s'est elle aussi adaptée en proposant un buffet de pâtes où toutes les sauces pouvaient se mélanger au gré des envies.

Des cadavres à regarder tout l'été

L'exposition restera visible au Centre Interrégional de Perfectionnement (CIP) de Tramelan jusqu'au 11 septembre, du lundi au vendredi, de 8 heures à 20 heures, et le samedi, de 15 heures à 20 heures, relâche le dimanche.

Le cadavre exquis numérique peut être, lui, regardé en ligne, sur le site www.tramelan-photo.ch.

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Le 1er Août aura lieu

La Fête nationale sera dignement fêtée le dimanche 1er août à Tramelan. Les festivités se dérouleront exclusivement dans le secteur de La Marelle, Elles débuteront dès 16h avec deux spectacles offerts par deux compagnies des Six-Pompes Summer Tour. Les discours seront tenus par Hervé Gullotti, Président du

Grand Conseil bernois, et Claudine Houriet, artiste auteure. Les sociétés de l'Haltéro-club et Agora organisent la manifestation. La cérémonie se clôturera par un concert. A noter que le traditionnel feu d'artifice sera de la partie. Les feux privés seront toutefois interdits en raison des travaux en cours dans le secteur. | cm

Perturbations du trafic

Ce vendredi 16 juillet, le tournage du film Unrueh de Cyril Schäublin s'effectuera dans les rues de Tramelan en matinée. Le trafic sera perturbé dans les secteurs rue Haute, rue Virgile-Rossel avec un système de déviations mis en place. Les places de parc en zone bleue devant le Temple ne seront pas disponibles, de même que quelques cases blanches au Vieux Collègue et la Virgile-Rossel. | cm

La piscine fête ses 50 ans

Avec un an de retard en raison de la pandémie de coronavirus, la piscine de Tramelan fêtera ses 50 ans le samedi 14 août. Une série d'animations sont prévues de 10h à 20h. L'entrée sera offerte. Retenez la date, davantage d'informations suivront. | cm

Commission d'école

Teuta Basha, représentante à la commission d'école du cycle secondaire du Conseil des parents a donné sa démission pour le 31 juillet. Le Conseil municipal en a pris acte en séance du 6 iuillet et remercie Teuta Basha de son engagement. | cm

Horaires

L'Hôtel de Ville (Grand-Rue 106) et les Services techniques (rue de la Promenade 3) adopteront un horaire réduit à compter du lundi 19 juillet jusqu'au vendredi 6 août. Les bureaux seront ouverts les matins du lundi au jeudi. Ils seront fermés les après-midis et vendredi toute la iournée. La déchetterie (rue de la Trame 13) restera ouverte les lundis et mercredis de 13h à 18h. Le lundi 9 août, elle sera ouverte de 10h à 12h et de 13h à 18h. Pour rappel, la Police des constructions est fermée durant tout juillet jusqu'au 9 août. | cm

EN SALLES H



AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

LE MARIAGE DE ROSA VENDREDI 16 JUILLET, 18 H SAMEDI 17 JUILLET, 18 H DIMANCHE 18 JUILLET, 20 H MARDI 20 JUILLET, 18 H

de Iciar Bollain, avec Candela Pena, Sergi Lopez. Rosa en a marre. Elle se tue à la tâche comme couturière et elle se coltine son père, les enfants de son frère et le chat de son amie. Et maintenant, son père a décidé d'emménager chez elle. En VO s.-t. 8 ans. Durée 1 h 38.

VENDREDI 16 JUILLET, 20 H 30 SAMEDI 17 JUILLET, 21 H DIMANCHE 18 JUILLET, 17 H LUNDI 19 JUILLET, 20 H

de Justin Lin, avec Vin Diesel, Charlize Theron, Helen Mirren. Dominic Toretto a toujours accordé une grande importance à la famille qui entoure sa femme Letty, sa sœur Mia et ses compagnons d'armes Roman et Tej. Jusqu'à ce qu'un autre parent de sang apparaisse sur la scène. En français. 12 ans. Durée 2 h 23.

LES CROODS 2: **UNE NOUVELLE ÈRE** SAMEDI 17 JUILLET, 15 H **DIMANCHE 18 JUILLET, 10 H**

de Joël Crawford. Les Croods doivent trouver un nouveau lieu pour vivre. La toute première famille préhistorique va donc partir à la découverte du monde en quête d'une nouvelle maison dans un environnement plus sûr. En français. 6 ans. Durée 1 h 35.



KAAMELOTT: PREMIER VOLET MARDI 20 JUILLET, 20 H MERCREDI 21 JUILLET, 20 H JEUDI 22 JUILLET, 20 H 30 VENDREDI 23 JUILLET, 20 H 45 SAMEDI 24 JUILLET, 20 H DIMANCHE 25 JUILLET, 17 H

de Alexandre Astier, avec Alexandre Astier, Alain Chabat, Lionnel Astier. Au commencement était Dies Iræ (2003), un court métrage écrit, dialogué et réalisé pour le cinéma par Alexandre Astier, également interprète du personnage d'Arthur, roi de Bretagne. Relecture décalée de la geste arthurienne. Dies Iræ est une comédie où s'entremêlent fantasy et fantaisie. En français. Durée 2 h.

FIRST COW JEUDI 22 JUILLET, 18 H DIMANCHE 25 JUILLET, 20 H MARDI 27 JUILLET, 20 H

de Justin Li, avec John Magaro, Orion Lee. Autour de 1820, Cookie Figowitz, un cuisinier expérimenté solitaire et taciturne, voyage vers l'ouest et finit par rejoindre un groupe de trappeurs au fin fond de l'Oregon. En VO s.-t. 12 ans. Durée 2 h 02.

BENEDETTA

VENDREDI 23 JUILLET, 18 H LUNDI 26 JUILLET, 20 H

de Paul Verhoeven, avec Virginie Efira, Charlotte Rampling. Au 15e siècle, alors que la peste se propage en Italie, la très jeune Benedetta Carlini rejoint le couvent de Pescia en Toscane. En français. 16 ans. Durée 2 h 11.

AINBO. PRINCESSE D'AMAZONIE SAMEDI 24 JUILLET, 15 H DIMANCHE 25 JUILLET, 14 H

voir ci-contre.

SAMEDI 24 JUILLET, 17 H

de Bruno Dumont, avec Fabrice Luchini et Juliette Binoche. Eté 1910, baie de la Slack dans le nord de la France. De mystérieuses disparitions mettent en émoi la région. L'improbable inspecteur Machin et son sagace adjoint Malfoy (mal)mènent l'enquête. En français. 12 ans. Durée 2 h 03.

SAMEDI 24 JUILLET, 23 H 30

de Quentin Dupieux, avec Benoît Poelvoorde. Un poste de police. Un têteà-tête, en garde à vue, entre un commissaire et son suspect. En français. 16 ans. Durée 1 h 11.



AU ROYAL À TAVANNES

PRINCESSE D'AMAZONIE VENDREDI 16 JUILLET, 9 H 30 SAMEDI 17 JUILLET, 9 H 30 DIMANCHE 18 JUILLET, 9 H 30

de Richard Claus, José Zelada. La jeune guerrière Ainbo vit dans les jungles profondes de l'Amazonie, mais lorsque son village est menacé, elle se lance dans un voyage fantastique pour sauver sa maison. En français. 6 ans. Durée 1 h 27.

FAST & FURIOUS 9 VENDREDI 16 JUILLET, 20 H

SAMEDI 17 JUILLET, 21 H DIMANCHE 18 JUILLET, 17 H MARDI 20 JUILLET, 20 H

voir ci-contre.

ANNETTE SAMEDI 17 JUILLET, 17 H DIMANCHE 18 JUILLET, 20 H LUNDI 19 JUILLET, 20 H

de Léos Carax, avec Adam Driver, Marion Cotillard. Los Angeles, de nos jours. Henry est un comédien de stand-up à l'humour féroce et Ann une cantatrice de renommée internationale. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2 h 21.

MERCREDI 21 JUILLET, 20 H JEUDI 22 JUILLET. 20 H VENDREDI 23 JUILLET, 20 H SAMEDI 24 JUILLET, 21 H **DIMANCHE 25 JUILLET, 17 H**

de M. Night Shyamalan, avec Eliza Scanlan, Alex Wolff. Lorsqu'une famille souhaite se détendre sur une plage paradisiaque, ses membres tombent sous le charme d'un phénomène choquant: ils vieillissent à une vitesse folle. A la fin d'une journée, la mort les attend. Ils ne peuvent survivre que s'ils résolvent la sinistre énigme de cet endroit. En français. Durée 2 h 10.

SAMEDI 24 JUILLET. 17 H DIMANCHE 25 JUILLET, 20 H LUNDI 26 JUILLET, 20 H MARDI 27 JUILLET, 20 H

de Julia Ducournau, avec Vincent Lindon, Agathe Rousselle. Après une série de crimes inexpliqués, un père retrouve son fils disparu depuis 10 ans. En français. Durée 1 h 48.

PUIS DU 28 JUILLET AU 3 AOÛT **Animation: SPIRIT ET AINBO**

Action: SUICIDE SQUAD Drame: SŒURS

AGORA

Nuit du cinéma pour la sortie du film Kaamelott



Une fin de journée du cinéma à Tramelan? «Qu'est-ce à dire que ceci?» Eh oui, l'association Agora vous invite à une soirée comédie française avec 3 films: Ma Loute (Bruno Dumont, 2016), Au Poste! (Quentin Dupieux, 2018), et surtout la tant attendue sortie du long métrage d'Alexandre Astier, Kaamelott: Premier Volet. En effet, le roi Artoure Couillière! débarque enfin sur grand écran. Un tel événement mérite d'organiser une soirée bien arrosée, tout le contraire du Rassemblement du corbeau! Le clan des Semi-Croustillants sera présent entre les films et en after pour vous servir lait de chèvre et divers breuvages au bar de la salle Berset, en plus du snack bar habituel du cinéma. Côté miam-miam «elle est où la poulette?», Rocco de la Dolce Vita sera aux fourneaux pour mijoter de bons plats. Parce que «le gras c'est la vie!». N'hésitez pas à vous inscrire auprès du père Basile, qui a enfin réussi à faire un peu d'ordre dans ses vieux parchemins poussiéreux: https://cinematographe.ch/nuitducinema.

Agora et l'équipe du cinéma se réjouissent de faire des parties de Cul de chouette avec vous! Et si vous ne comprenez pas toutes les règles, ne vous inquiétez pas, on ne va faire que Chante Sloubi. v a que ça qu'est marrant.

Nuit du cinéma, le samedi 24 juillet, au Cinématographe de Tramelan:

17h: Ma Loute 20h: Kaamelott: premier volet 23 h 30 : Au Poste!

Tarifs: 10 francs le film 21 fr. les trois films (recommandé)

Réservation au 079 485 66 32 ou cinematographe.ch/ nuitducinema





Le bureau communal de Mont-Tramelan sera fermé le lundi 26 juillet. | cm

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 16 juillet 2021 N° 27

JURA BERNOIS TOURISME

Programme hebdomadaire des visites guidées de Jura bernois Tourisme



Tour de Moron, photo: Jura bernois Tourisme

Durant les vacances estivales, les visiteurs et les habitants de la région auront l'occasion de participer à une visite guidée chaque jour.

En effet, jusqu'au dimanche 15 août, Jura bernois Tourisme organise 45 visites guidées (37 en français, 8 en allemand). En lieu et place des dates habituelles étalées d'avril à octobre et pour répondre à la belle fréquentation touristique attendue, ces visites sont condensées, cette année, sur les vacances scolaires. Elles permettront de découvrir ou redécouvrir des lieux emblématiques de la région. Onze types de visites seront au pro-

gramme à divers moments de la journée. Voici le programme des prochains jours (jusqu'au dimanche 25 juillet): Après cette longue période d'inaction liée à la pandémie, les 17 guides et 2 comédiennes se réjouissent de

Vendredi 16 juillet	La Neuveville aux lanternes	FR	21 h 30
Samedi 17 juillet	Qui a tué le Lieutenant Jacquat?	FR	14 h
Dimanche 18 juillet	Le Salaire de la Suze	FR	10 h
Lundi 19 juillet	Abbatiale de Bellelay	FR	17 h
Mardi 20 juillet	Tavannes	FR	14 h
Mercredi 21 juillet	Moutier	FR	14 h
Jeudi 22 juillet	Qui a tué le Lieutenant Jacquat?	FR	10 h
Vendredi 23 juillet	Tour de Moron	FR	10 h
Samedi 24 juillet	La Neuveville	FR	10 h
Dimanche 25 juillet	Du Soleil à Mont-Soleil	FR	14 h

partager de nouveau leurs connaissances et de faire déambuler les hôtes dans les recoins du Jura bernois.

La réservation est obligatoire via le site Internet: www. jurabernois.ch ou dans les bureaux d'accueil touristique de Jura bernois Tourisme à Moutier, Saint-Imier et La Neuveville. Des renseignements peuvent être obtenus au 032 494 53 43 (Jura bernois Tourisme Moutier).

Les tarifs sont identiques pour toutes les visites: 10 francs (adulte), 8 francs (AVS, AI, étudiant), 5 francs (enfant).

| jura bernois tourisme

Assemblée générale: comité et présidence élus

Jura bernois Tourisme a tenu récemment son assemblée générale par voie de correspondance. L'ensemble des points proposé aux membres a été pleinement validé.

Différents point statutaires ont donc été acceptés:

- le PV de l'assemblée générale 2020 (qui s'était également tenue par voie de correspondance);
- le rapport d'activité 2020;
- les comptes 2020, le bilan 2020 et le rapport des vérificateurs des comptes: le compte de résultats 2020 comptabilisait un excédent de produits de 29804 fr. 60 à 812586 fr. 08;
- le budget 2021: le budget 2021 validé est déficitaire de 30 francs pour un volume de charges de 989780 francs;
- le programme d'activité 2021;
- l'élection ou la réélection des membres du Comité:
- Marcel Bühler, représentant des métairies, Métairie du Bois-Raiguel (Cortébert)
- Christian Lecomte, représentant de l'agritourisme, BeJu Tourisme Rural, Bison Ranch (Nods)
- Gérard Py, représentant des communes, Association Jura bernois.Bienne (nouveau membre)
- Serge Rohrer, représentant du tourisme régional
- Jean-Marc Soldati, représentant de la restauration (Gastro Jura bernois), Restaurant du Cerf (Sonceboz)
- Richard Vaucher, représentant de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (nouveau membre)
- Fabien Vogelsperger, représentant du Parc régional Chasseral

- Joëlle Vuillème, représentante des prestataires de loisirs, CHEZ Camille Bloch (Courtelary);
- la réélection à la présidence de Serge Rohrer;
- l'élection ou la réélection des vérificateurs des comptes.

Jura bernois Tourisme se réiouit donc de poursuivre sa mission de développement touristique de la région. Pour s'appuyer encore plus sur les besoins de ses partenaires, Jura bernois Tourisme a créé deux nouvelles commissions: la commission des hébergements et la commission des communes. Ces dernières. permettront de partager des thèmes de travail communs et d'établir les grandes orientations pour des futurs projets de Jura bernois Tourisme.

jura bernois tourisme

Jura bernois Tourisme (www. jurabernois.ch) a pour but la mise en œuvre des mesures de promotion et de développement touristique dans le cadre de la stratégie de Jura & Trois-Lacs, axées en particulier sur les trois grands piliers que sont:

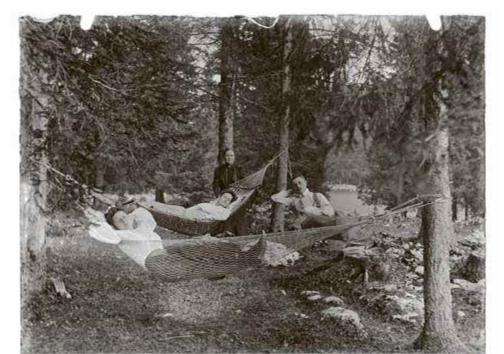
- le développement des offres et des produits, en lien avec les prestataires pour les soutenir et les fédérer;
- la promotion, par le biais de Jura & Trois-Lacs, mais aussi par des actions spécifiques à Jura bernois Tourisme en collaboration avec ses propres partenaires;
- l'accueil touristique, spécifiquement dans les lieux de grande fréquentation touristique et chez les partenaires.

DIVERTISSEMENT

Sudoku Nº 0024						facile		
4	8					6	2	
				7			1	9
	9		4		6			7
	4		3		2			
3		2				1		4
			9		7		6	
7			5		9		8	
9	3			8				
	5	8					7	6

Citation: « Qui a le Sudoku a le nord en face!»

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Mémoires d'Ici vous souhaite un bel été!

Le centre de recherche et de documentation du Jura bernois est fermé jusqu'au lundi 9 août.

© Mémoires d'Ici, Fonds Jean-Daniel Vulliamy

Réclame



Cleo fait un long voyage

- Mon histoire
- Jeux passionnants
- Dessins à colorier

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds



URGENCES

LOISIRS

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER

Du 16 au 22 juillet: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94 Du 23 juillet au 4 août: Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86 Du 5 au 12 août: Pharmacie Amavita,

032 941 21 94 Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45.

Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h. 19h15-19h45

TRAMELAN

Du 16 au 22 iuillet: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-

Du 23 juillet au 4 août: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48,

Du 5 au 12 août: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h et 18 h 30-18 h 45

Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24 0900 900 024

www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55 En semaine: 18h-8h Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD

VALLON DE SAINT-IMIER aide et maintien à domicile.

079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER

rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch

www.sasdoval.ch

www.sasdbasvallon.ch

Réclame

SERVICE DU BAS-VALLON 032 358 53 53 Tél. national 0842 80 40 20 secretariat@sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN

rue du Pont 20 Jeudi: 16h-18h Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE

Mercredi: 13h-18h Jeudi: 13h30-18h Vendredi: 13h-22h www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER

rue du Midi 6

Sur rendez-vous, en principe: lundi et mercredi: 9h-17h 032 941 55 45 cejare@cejare.ch www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER rue du Midi 6

Lundi et jeudi: 14h-18h 032 941 55 55 contact@m-ici ch www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme

(voir site internet) Jeudi et vendredi: 15h15-18h,

accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17 espacejeunesse@saint-imier.ch www.e-j-e.ch espacejeunesseerguel

spacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 31 août: 15h 15-17h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 4 septembre: 9h45-11h45

FRINVILLIER

Mardi 17 août: 16h30-17h15

ORVIN centre du village

Mardi 17 août: 17 h 45-19 h 30 En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 20 août: 17 h 30-19 h 15

ROMONT entrée du village Vendredi 20 août: 16 h-17 h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune

Mardi 24 août: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village

Vendredi 20 août: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège

Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège **Lundi:** 15h-17h30

Mardi: 17h-19h Jeudi: 15h-16h30 Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6

Horaires spéciaux

Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41 bibliotheque@saint-imier.ch www.saint-imier.ch/bibliothèque Catalogue en ligne : nouveautés

SONVILIER collège **Lundi:** 17h-19h

Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège **Mardi:** 15 h 15-17 h 15

Jeudi: 17 h-19 h

VILLERET rue principale 20 Mardi: 9h-10h, 15h-18h

Jeudi: 18h 15-19h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY

Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE Mardi-dimanche: 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h)

LE SHOP ET LE BISTROT Mardi-dimanche: 9h30-18h

LA PLACE DE JEUX

Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13

welcome@chezcamillebloch.ch www.chezcamillebloch.ch

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT

halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h Gym Fit: mercredi 8 h 15-9 h 10 **Gym Seniors:** mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.

Danielle Beraldo 079 105 40 34

ORVIN halle

Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 14 h 15 à la halle de Péry Dimanche: 11 h-12 h à la place rouge Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE

centre communal **Lundi:** 19 h 45 (sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ

halle de gymnastique

Mardi: 20h15-21h15 60 francs/an Etudiantes 30 francs/an ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15h-18h Maria Concetta Houriet Renseignements: 032 941 14 22 032 941 51 41 www.saint-imier.ch/index.php/

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN

chemin des Lovières 13

fr/vivre/ludotheque

1er samedi du mois: 9h-12h Lundi-vendredi: 13h-18h Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06 cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES

ANABAPTISTES chapelle Sur réservation *079 797 33 53* e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER

Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement. 032 941 14 54

musee@saint-imier.ch www.musee-de-saint-imier.ch

erwinlechot@bluewin.ch

MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre 032 358 18 35, 032 358 17 27

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU

TRAMELAN

chemin du Château 30

Lundi à dimanche: 9h-20h Septembre: 9h-19h Caisse: 032 487 59 50 Buvette: 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL

032 941 28 42

SAINT-IMIER sur le Pont Lundi à dimanche: 9h-20h Septembre: 9h-19h

SKI CLUB COURTELARY

Prochain week-end: 7 et 8 août assuré par Nicolas Mermod et Stéphane Etique, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

AGENCE AVS

COMMUNES

DU BAS-VALLON

À PÉRY-LA HEUTTE Fermé: du 19 juillet au 6 août Lundi: 8h30-12h, 14h-18h Mardi-jeudi: 8h30-12h 032 485 01 53 c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Fermé: du 19 au 30 juillet **Lundi:** 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h Vendredi: 8h30-11h30 Grand-Rue 15, 2606 Corgémont 032 488 10 30 admin@corgemont.ch www.corgemont.ch

CORMORET

Fermé: du 19 juillet au 6 août Horaire réduit : ouvert uniquement mardi et jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 45 du 9 au 13 août

Lundi: 15h-18h Mercredi: 14h30-16h30 Jeudi: 9h30-12h Vieille-Route 1, 2612 Cormoret Administration: 032 944 15 13 Mairie: 032 944 20 71 Voyer: 079 381 68 60 contact@cormoret.ch

CORTÉBERT

www.cormoret.ch

Fermé: du 19 au 30 juillet Lundi et mardi: 10 h-12 h Jeudi: 10h-12h, 16h-18h Rue du Collège 3, 2607 Cortébert 032 489 10 67, admin@cortebert.ch www.cortebert.ch

COURTELARY

Fermé: du 26 juillet au 6 août Lundi-jeudi: 8h-12h Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone Grand-Rue 58, 2608 Courtelary 032 944 16 01 admin@courtelary.ch

LA FERRIÈRE

www.courtelary.ch

Fermé: du 16 juillet au 2 août à 10 h Lundi-vendredi: 10h-12h Mardi et jeudi: 16h-17h30 Rue des Trois-Cantons 20 2333 La Ferrière 032 961 12 77 Secrétariat : info@laferriere.ch Finances: commune@laferriere.ch

www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN Fermé: lundi 26 juillet **Lundi:** 16h-18h Métairie des Princes 13 2723 Mont-Tramelan 032 487 62 53

info@mont-tramelan.ch

ORVIN Fermé: du 26 juillet au 13 août **Lundi:** 16h-18h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30) Mercredi: 10h30-12h **Jeudi:** 16h-18h Vendredi: 10 h 30-12 h La Charrière 6, 2534 Orvin 032 358 01 80 administration@orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

www.orvin.ch

Fermé: du 19 juillet au 6 août Lundi: 8h30-12h, 14h-18h Mardi-jeudi: 8h30-12h Grand-Rue 54, 2603 Péry 032 485 01 50 commune@pery-laheutte.ch www.pery-laheutte.ch

RENAN

Fermé: du 19 juillet au 6 août **Lundi:** 8h-12h, 13h30-18h30 Mardi-vendredi: 8h-12h Rue du Collège 5, 2616 Renan 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05 info@renan.ch, admin@renan.ch

ROMONT

www.renan.ch

Fermé: du 19 juillet au 9 août Mardi: 16h-18h Jeudi: 10h-12h

Route Principale 1, 2538 Romont 032 377 17 07 info@romont-jb.ch www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER Fermé: les après-midis du 12 juillet au 6 août

Lundi-mercredi: 8h-11 h45, 14h-17h Jeudi: 14h-18h **Vendredi:** 8h-11 h 45, 14h-16 h Rue Agassiz 4

2610 Saint-Imier CP 301 032 942 44 24. fax: 032 942 44 90

www.saint-imier.ch

info@saint-imier.ch

SAUGE Fermé: du 19 juillet au 13 août Mardi et jeudi: 15h-17h Haut du Village 8, 2536 Plagne 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26 info@sauge-jb.ch

www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL Fermé: du 19 au 30 juillet **Lundi:** 10h-12h, 16h-18h Mardi, mercredi et jeudi: 10h-12h 16h-17h30 Vendredi: 10h-12h Rue des Prés 5 2605 Sonceboz-Sombeval CP 47 032 488 33 00 secretariat@sonceboz.ch

www.sonceboz.ch

SONVILIER Fermé: du 19 juillet au 6 août

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET Mardi et mercredi: 8h-12h

Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30 PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h **Jeudi:** 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1, 2615 Sonvilier 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73 administration@sonvilier.ch

- Crèche «Les Razmokets»:

www.sonvilier.ch

032 961 15 49

- 032 940 14 86
- Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66 Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»:

TRAMELAN

Fermé: les après-midis et vendredi toute la journée du 19 juillet au 6 août **Lu-ma:** 9h-11 h 45, 14h-16 h 45 Mercredi: 14h-16h45 Jeudi: 9h-11 h 45, 14h-18h Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h Hôtel de Ville 2720 Tramelan

032 486 99 99, fax: 032 486 99 80

www.tramelan.ch

VILLERET Fermé: du 19 au 30 iuillet Lundi-vendredi: 9h-12h Rue Principale 24 2613 Villeret 032 941 23 31 admin@villeret.ch www.villeret.ch

IMPRESSUM

N'hésitez plus, une rubrique gratuite réservée aux objets à donner est disponible dans la *Feuille d'Avis*

Envoyez-nous vos textes à fac@bechtel-imprimerie.ch

Ne jetez pas vos machines et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres. Prise en charge gratuite à votre domicile les mercredis entre 17 h et 18 h.

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

Journal d'annonces et d'information

Editeur Mise en pages Imprimerie Bechtel SA Coraline Bolle (responsable) Bellevue 4, 2608 Courtelary

de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances

fac@bechtel-imprimerie.ch Heures d'ouverture: lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56

Claude Sansonnens (annonces) Claudia Lopes

Corr. et facturation: Nicole Loriol Impression: Druckzentrum Bern Distribution: La Poste

Délais de remise des publications Sport, Utile et Paroisses: lundi soir Officiel: mardi 12 h Rédactionnel et Annonces: mercredi 9 h

www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

Tarif des annonces

Abonnement annuel: 98 fr imprimé en

Quelque chose à donner?

du District de Courtelary.

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 16 juillet 2021 N° 27

LIONS CLUB JURASSIEN

Des douceurs pour le plaisir des pensionnaires

Caramels et excellentes confitures préparés par Jean-Marc Soldati, pâte à tartiner de Chez Cristophe, que de régals offerts par les membres du Lions Club jurassien aux pensionnaires de diverses associations de la région



Le sourire était au rendez-vous lors de notre visite au home La Roseraie à Saint-Imier. Marcos Caballero, président du LC jurassien à droite et Michel Walthert, responsable de la communication à gauche.

Des confitures et des caramels Gastro ainsi que des pâtes de chocolat du Maître confiseur, ont récemment été distribués par le Lions Club jurassien à huit institutions de la région. Une opération... en douceur lancée par le LC jurassien pour mieux se faire connaître et pour rappeler qu'il se veut proche de la région. A n'en pas douter, les pensionnaires auront apprécié.

Comme le disait Jacques Brel en 1963 dans sa célèbre chanson: «Je vous ai apporté des bonbons – Parce que les fleurs c'est périssable – Les bonbons c'est tellement bon – Bien que les fleurs soient plus présentables – Surtout quand elles sont en boutons – Je vous ai apporté des bonbons…»

Ni fleurs... ni bonbons certes... mais des caramels, du chocolat et de l'excellente confiture.

La Pimpinière à Tavannes, le Foyer psychosocial à Corgémont, la Crèche municipale de Sonceboz, la Roseraie à Saint-Imier, l'EMS Hébron à Mont-Soleil, La Fondation La Grande Maison à Corgémont ainsi que les Foyers Les Petites familles

du Jura bernois à Grandval et aux Reussilles ont été les heureux récipiendaires de cette action.

Une action menée grâce au dévouement des membres du LC jurassien et particulièrement à l'engagement de Jean-Marc Soldati (qui a confectionné les confitures et les caramels) et Christophe Bourquin (qui a mis la main à la pâte... de chocolat).

D'une valeur de plus deux mille cent francs, cette action ne manquera sans doute pas de réjouir les pensionnaires de ses institutions... au petit déieuner.

L'occasion aussi de rappeler la devise du Lions Club: We serve.

Les Lions apportent leur soutien aux personnes les plus démunies pour lesquelles ils s'engagent bénévolement. Ils s'occupent des personnes dans leur voisinage comme des personnes en détresse partout dans le monde. En plus de leurs actions sociales, les Lions soutiennent des projets culturels et s'engagent pour l'entente entre les peuples, pour la tolérance, l'humanité et la culture. | mw

RECETTE D'ICI

Petites verrines 3 2 = 5 6 6 a la compotée de cerises

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

Compotée de cerises

450 g cerises dénoyautées 2 cs jus de citron vert 80 g sucre de canne

Crème

200 g lait acidulé 250 g double crème 2 cs sirop d'agave ou 2 cs sucre 1 citron vert, le zeste 60 g biscuits Petit Beurre, Spéculoos, etc.

Pour la décoration

4-6 cerises avec la queue

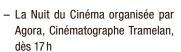
PRÉPARATION

- Verser tous les ingrédients de la compotée dans une casserole, porter à ébullition et faire cuire pendant 5 minutes, en remuant régulièrement. Egoutter les cerises et les réserver. Réduire le jus jusqu'à consistance sirupeuse. Laisser refroidir le tout.
- 1 Dans une terrine, fouetter au batteur électrique tous les ingrédients de la crème, jusqu'à ce que la masse soit légèrement ferme. Réserver au frais.
- 3 Mettre les biscuits dans un sachet de congélation et les écraser à l'aide d'un rouleau à pâtisserie. Répartir les miettes dans 4 à 6 verrines.
- Verser la crème sur les biscuits et répartir la compotée froide par-dessus.
- 5 Décorer avec une cerise. Servir de suite.



Remarque: ce dessert peut se préparer 1 jour à l'avance, mais pour conserver le croustillant du biscuit, mieux vaut le dresser juste avant de le déguster.

AGENDA m



SAMEDI 24 JUILLET

MERCREDI 11 AOÛT

 Animations mobiles de l'AJR à la piscine de Tramelan, de 14h à 17 h

SAMEDI 14 AOÛT

 50e anniversaire de la piscine du Château, Tramelan. Toute la journée

SAMEDI 21 AOÛT

 Courtelary, usine à vendre, ancienne usine Langel, Courtelary, en allemand à 14 h, en français à 16 h

DIMANCHE 22 AOÛT

 Courtelary, usine à vendre, ancienne usine Langel, Courtelary, 14 h

MARDI 24 AOÛT

 Animation pour les enfants du bus Bain de livres, complexe municipal, Sonceboz, de 16 h 30 à 19 h 30

MERCREDI 25 AOÛT

 L'arme du pétrole dans la géostratégie mondiale, de la fin du XXº siècle à nos jours, conférence de Nicolas Rousseau. CIP, Tramelan, 19 h 30

MERCREDI 1ER SEPTEMBRE

 Mystérieux Bhoutan – Aux portes du Tibet, conférence de Ronald Bosmans, CIP Tramelan, de 19 h 30 à 21 h

EXPOSITIONS

 Rencontre photographique Cadavres exquis, CIP, Tramelan, du 9 juillet au 11 septembre. Lu-ve: 8h à 20h, sa: 15h à 20h, di: fermé

Réclame



Logo / Graphisme Site internet Création de stand Campagne publicitaire Multimédia www.clin-d-oeil.net

Ouvert le matin

Vendredi 16 juillet 2021 N° 27

Editeur

Imprimerie Bechtel SA CP 103 Bellevue 4, 2608 Courtelary info@bechtel-imprimerie.ch 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 www.bechtel-imprimerie.ch

Délai de remise des publications Mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA Annonces: 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary



District



PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY-CORMORET

Assemblée ordinaire de paroisse

Jeudi 26 août 2021, 19 h 30 à la maison de paroisse à Courtelary, Les Ramées 1

Ordre du jour

- Bienvenue
- 2. Election des scrutateurs
- 3. Procès-verbal de la dernière assemblée
- Comptes 2020
- 5. Informations paroissiales
- 6. Informations du syndicat des paroisses
- 7. Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée est publié sur le site de la paroisse https://www. referguel.ch/paroisses/courtelary-cormoret/

Pour les personnes le souhaitant, ce procès-verbal peut être consulté à la maison de paroisse, sur rendez-vous.

Le Conseil de paroisse

PAROISSE DE CORGÉMONT-CORTÉBERT

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire d'été

Conformément aux usages, le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire d'été peut désormais être consulté, pendant 30 jours, en ligne sur le site de la paroisse (onglet «activités») ou auprès du pasteur ou de la présidente de paroisse.

Pendant cette période de 30 jours, des recours quant aux décisions prises peuvent être adressés à la préfecture de Courtelary qui jugera de leur bien-fondé. Passé ce délai, le procès-verbal reste consultable et les décisions non contestées entrent en force.

> La Paroisse réformée de Corgémont-Cortébert

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DE COURTELARY-CORMORET

Assemblée des délégués

Mercredi 8 septembre 2021, à 20h à Courtelary (salle de conférence)

Ordre du jour

- 1. Salutations et liste des présences
- 2. Nomination d'un scrutateur
- 3. Ordre du jour
- 4. Approbation du PV de l'assemblée du 4 novembre 2020
- 5. Approbation des comptes 2020, selon art. 16 g) du RO
- 6. Approbation du règlement des émoluments, selon art 16 d) du RO

Courtelary-Cormoret, le 16 juillet 2021

Syndicat d'alimentation en eau de Courtelary-Cormoret Le Comité

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DE COURTELARY-CORMORET

Règlement concernant l'alimentation en eau et tarif de l'eau

Le règlement concernant l'alimentation en eau et tarif de l'eau a été adopté par l'assemblée des délégués du 4 novembre 2020 et n'a fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal.

Ce règlement est entré en vigueur le 1er janvier 2021 et il abroge toutes les dispositions antérieures qui lui sont contraires.

> Syndicat d'alimentation en eau Courtelary-Cormoret

Cormoret



Approbation Procès-verbal de l'assemblée municipale du 14 juin 2021

Conformément à l'article 65, alinéa 1, du règlement d'organisation, le présent procès-verbal a été déposé publiquement du 25 juin au 9 juillet 2021, selon publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.

En application de l'article 65, alinéa 3, du règlement d'organisation, le procès-verbal est ainsi accepté par le Conseil municipal en sa séance du 13 juillet 2021.

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Oppliger Alexandre, La Tannerie 1, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: idem que requérant. Propriétaire foncier: idem que requérant.

Projet de construction: construction d'un galetas pour entreposer du matériel agricole sous le couvert existant sis à La Praye 16, sur la parcelle N° 528, zone agricole. Dimension: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 6 juillet 2021

Le Secrétariat municipal

Mont-Tramelan



Avis de construction

Requérants/Maîtres d'ouvrage: Vincent Mosimann et Stéphane Evalet, R8 Immobilier, Länggasse 60, 2500 Bienne 6.

Auteur du projet: Philippe Gigandet, Gigandet Frères SA, rte de Saignelégier 15, 2714 Les Genevez.

Adresse du projet: BF 63, Les Places 28, 2723 Mont-Tramelan.

Description du projet: réfection de la façade, agrandissement du garage, aménagement de places de parc et des alentours.

Dimensions du projet: selon plans déposés. Construction du projet: selon plans déposés. **Dérogation:** art. 37a LAT.

Dépôt public: du 16 juillet 2021 au 15 août 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 16 juillet 2021

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 28 juin 2021

Conformément aux dispositions de notre règlement d'organisation, le procès-verbal est en dépôt public jusqu'au 6 septembre 2021. Pendant ce laps de temps, toute opposition peut être formée à ce sujet par écrit devant le Conseil municipal. (dépôt légal de 30 jours, prolongé de 21 jours en raison de la fermeture du bureau

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Andrée Danz, rue du Vergeret 6,

Auteur du projet: MIWOBA Sàrl, rue de

Emplacement: parcelle N° 645, au lieu-dit:

tion d'un immeuble de deux appartements avec garages, accolé au bâtiment existant, et de panneaux solaires en toiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogations: art. 80 LR et 418 RCC.

15 août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 juillet 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

municipal du 19 juillet au 6 août 2021)

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

2603 Péry.

la Gare 16, 2603 Péry.

«rue du Vergeret 6 », Péry, Commune de Péry-Projet: démolition d'une annexe et construc-

installation d'une pompe à chaleur intérieure

Construction: selon plans déposés.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au

Les éventuelles demandes de compensation des

Renan

Dépôt public

Durant la fermeture du bureau communal pendant les vacances d'été 2021, soit du lundi 19 juillet au vendredi 6 août 2021, les dossiers en dépôt public peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau municipal.

Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le maire, Jean-Claude Vaucher au 079 342 95 60 afin de fixer un rendez-vous.

Renan, le 9 juillet 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Jordan et Lysiane Claude, rue Plein Soleil 1, 2616 Renan.

Auteurs du projet: Jordan et Lysiane Claude, rue Plein Soleil 1, 2616 Renan. Adresse du projet: parcelle N° 643, rue Plein

Soleil 1, 2616 Renan. Descriptif du projet: pose d'une climatisation sur facade est.

Dimension du projet: selon plans déposés. Construction du projet: selon plans déposés. Zone d'affectation et de construction: zone H2, quartier des Etoblons.

Dérogation: -Dépôt public: du 16 juillet au 17 août 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 16 juillet 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Bourgogne Marie, rue Berthold-Vuilleumier 11, 2616 Renan.

Auteur du projet: HD Jardin, Grand-Rue 47, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 457, rue Berthold-Vuilleumier 11, 2616 Renan.

Descriptif du projet: aménagement du jardin et pose d'une palissade en gabions. Dimension du projet: selon plans déposés. Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone

centre, ensemble bâti. Dérogations: -

Dépôt public: du 16 juillet au 17 août 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 16 juillet 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Jost Olivier, rue de l'Erguel 2,

Auteur du projet: Jost Olivier, rue de l'Erguel 2, 2616 Renan. Adresse du projet: parcelle N° 121, rue de

l'Erguel 2a, 2616 Renan. Descriptif du projet: changement d'affectation de la partie haute de la forge en studio, remplacement des fenêtres sud de la forge en porte de garage et changement de la porte ouest par des fenêtres. Rénovation de la façade sud et changement des volets. Rénovation du toit

avec suppression d'une cheminée. Dimension du projet: selon plans déposés. Construction du projet: selon plans déposés. Zone d'affectation et de construction: zone centre, ensemble bâti.

Dépôt public: du 16 juillet au 17 août 2021 inclusivement.

Dérogations: -

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 16 juillet 2021

Le Conseil municipal

Renan (suite)



Avis de construction

Requérante: Juillard Céline, Grand-rue 14, 2616 Renan.

Auteur du projet: HD Jardin, Grand-rue 47, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 34, Grandrue 14, 2616 Renan.

Descriptif du projet: création d'une terrasse en dalles et cailloux avec une palissade en bois intercalée de bacs en fleurs et création d'une passerelle en bois pour y accéder et d'une porte côté sud-est du bâtiment.

Dimensions du projet: selon plans déposés. Construction du projet: selon plans déposés. Zone d'affectation et de construction: zone centre.

Dérogation: -

Zone / périmètre protégé: ensembles bâtis et structurés.

Objet protégé: -

Dépôt public: du 9 juillet au 10 août 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 9 juillet 2021

Le Conseil municipal

Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: HK Group AG, Byfangstrasse 16, 2552 Orpund.

Auteur du projet: B.Müller's Architeckten AG, Kleinfeldstrasse 6, 2563 lpsach.

Emplacement: parcelles N^{os} 546, 547 et 1402, au lieu-dit: «rue de la Citadelle 11 », commune de Saint-Imier.

Projet: démolition d'un bâtiment d'habitation familiale et d'une annexe existants, construction de deux bâtiments accolés de 11 appartements comprenant un parking souterrain de 15 places de stationnement, installation d'une pompe à chaleur intérieure et d'un système de ventilation en toiture, aménagement d'une place de jeux et d'une place de stationnement extérieure pour les vélos.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés. Zone: C3a et Hfmd.

Zone de protection : IVS d'importance locale BE 2096.

Dérogations: art. 80 LR et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 juillet 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Cuche SA, La Perrette, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Bureau d'architecture Etienne Maya SA, route de l'Areuse 5, 2016 Cortaillod. **Emplacement:** parcelle N° 1026, au lieu-dit: «La Perrette», commune de Saint-Imier.

Projet: construction d'un garage semi-enterré et d'une piscine extérieure, modification des aménagements extérieurs, modification de l'accès existant avec construction de murs de soutènement, création d'un nouvel accès

rural, remplacement du chauffage existant par l'installation d'une pompe à chaleur dans la remise existante (La Perrette 32) et pose de panneaux photovoltaïques sur le pan sud du toit de l'immeuble La Perrette 31a.

Dimensions: selon plans déposés. **Construction:** selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 13 DRN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juillet 2021

La Préfète : Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 21-38

Requérant / Maître d'ouvrage: Ferhat Karadas, route de Sonvilier 26, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: André Tellenbach, rue de la Printanière 36, 2720 Tramelan.

Adresse du projet: BF 1072, route de Sonvilier 26, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: remodelage du terrain, construction d'une piscine extérieure chauffée par PAC, construction de deux pergolas, démolition d'un mur réalisé sans autorisation en limite est et remplacement par une haie, construction du mur de la terrasse avec agrandissement de la terrasse, déplacement de l'escalier du jardin et construction d'un mur surmonté d'une barrière en limite sud de propriété (demande a posteriori). Dimensions du projet: selon plans déposés. Construction du projet: selon plans déposés. Zone d'affectation et de construction: ZHfmd

C2a. **Dérogation:** –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: -

Dépôt public: du 9 juillet 2021 au 9 août 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 9 juillet 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité Nicolas Vuilleumier

Sauge



Avis de construction

Requérants: Gabriela et Andreas Fischer, Tessenbergstr. 34, 2505 Bienne.

Auteur du projet: Bauwelt Architekten SA, Norbjer Michael, Cornouillerstr. 6, 2502 Bienne. **Propriétaires fonciers:** Gabriela et Andreas Fischer, Tessenbergstr. 34, 2505 Bienen

Projet: réfection de la toiture avec isolation, remplacement des tuiles par des Eternits de couleur noire, remplacement des panneaux de bois de la façade sud-ouest par des panneaux en bois teintés bruns au lieu-dit «Les Boveresses 53c» sis sur parcelle N° 861 du

ban de Plagne, hors zone. **Dérogation:** art. 24ss LAT. **Dimensions:** selon plans déposés. **Construction:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus

tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 5 juillet 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Daniela et David Corbaz, Einschlagstrasse 19, 3065 Bolligen.

Auteur du projet: K Konzept Sàrl, Kevin Kissling, Alte Strasse 24, 4703 Kestenholz.

Propriétaires fonciers: Daniela et David Corbaz, Einschlagstrasse 19, 3065 Bolligen.

Projet: construction d'une maison familiale avec garages, chauffage avec pompe à chaleur aireau, piscine, accès et aménagements extérieurs, sur parcelle no. 557, chemin des Oeuchettes 7, Vauffelin, zone de construction H2.

Dimensions: selon plans déposés **Genre de construction:** fondations: béton / façades: bois et béton, brun / toit en pente,

pans à 22° à 25° matériel tuiles antracite.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Plagne, le 13 juillet 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune de Sauge, Haut du Village 8, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Wel Consulting Sàrl, Ingénieurs civils, route Principale 23, 2534 Orvin.

Emplacement: parcelles N°s 47, 52 et 271, au lieu-dit: «Chemin du Canal», Frinvilier, commune de Sauge. **Projet:** réfection et sécurisation de la passerelle

piétonne sur la Suze comprenant la mise en place d'un caillebotis sur la structure en béton existante et d'un garde-corps métallique. **Dimensions:** selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés. Zone: agricole. Zone de protection: végétation des rives

(selon RCC). **Recensement arch.:** objet digne de protection / objet C.

Dérogations: art. 24 LAT et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 juillet 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

N° 2021-4824

N° Commune: 262021

Requérant: David Voegeli, rue du Collège 11 e, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Tsamalax Pierrick, Greenergy Concept sarl, route de Pré Bois 14, 1216 Cointrin. Emplacement: rue du Collège 11 e, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 891.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une PAC air/eau.

Dimensions: selon plans déposés. **Construction:** selon plans déposés.

Zone: H2. **Dérogation:** néant.

Dérogation: néant. Périmètre protégé: néant. Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 9 juillet 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-4825

N° Commune: 282021

Requérante: Doris Vorpe, Fin des Crêts 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Jean-Pierre Marti, La

Chaux 17b, 2722 Reusilles.

Emplacement: Fin des Crêts 3, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 726.

Projet: remplacement du chauffage existant par une pompe à chaleur air-eau et installation de 19 panneaux solaires.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zone: H2. Dérogation: néant.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 9 juillet 2021

Le Bureau communal

Réclame



Sonviller



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Fabienne et Patrick Roth, Sous les Roches 172,2615 Sonvilier.

Auteur du projet: LB Planification Sàrl, Laurent Bonjour, Place du Régent 1, 2523 Lignières. Emplacement: parcelle N° 613, au lieu-dit: «Sous les Roches 172», commune de Sonvilier. **Projet:** transformations intérieures et extérieures du bâtiment existant (habitat et écurie) comprenant l'agrandissement d'un appartement, la création de nouvelles fenêtres et portes en façades nord, sud, est et ouest, la démolition et la reconstruction de la partie est de la toiture avec une modification de l'orientation des pans et la création d'une fenêtre oblique de toiture, l'installation d'un nouveau chauffage à copeaux et d'un nouveau canal de cheminée, la démolition de deux murs en pierres sèches protégés avec reconstruction d'un nouveau mur ainsi que la construction d'un nouveau chemin pour la randonnée pédestre.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés. Zone: agricole.

Zone de protection: murs de pierres sèches. **Dérogations:** art. 24 LAT, 25 LCFo, 532 E6 et E8 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 juillet 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Tramelan



Avis de construction N°2021/50

Requérant: Charpié Frédéric, Le Saucy 30, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: Solex Ingénerie Sàrl, Fabien Vallat, rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure au nord-est du bâtiment existant (sous un cache). Parcelle N° 3316, zone H2. Emplacement: Le Saucy 30, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon plans et formulaires déposés. Dérogations: - Art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 9 juillet 2021 au 10 août 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 9 juillet 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



Avis de construction

Maîtres d'ouvrage et propriétaires fonciers: Genovese Guichard Daniela et Guichard Sébastien, rue Principale 61, 2613 Villeret. Auteur du projet: Zep Guido, Passage de I'lf 1, 2615 Sonvilier.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur (air) extérieure pour le chauffage de l'immeuble et de l'eau domestique. Emplacement: parcelle N° 630, rue Principale 61, Villeret, zone H3.

Dimensions, spécificités: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary soit jusqu'au 8 août 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 9 juillet 2021

Le Secrétariat municipal

Canton de Berne



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS **AUTORITÉS CANTONALES**

Hôtellerie et restauration Heure de fermeture le 31 juillet et le 1er août 2021

Conformément à la décision des préfètes des arrondissements administratifs de Biel/Bienne, du Seeland et du Jura bernois, les établissements d'hôtellerie et de restauration peuvent, durant la nuit du 31 juillet au 1er août 2021, fermer au plus tard à 03.30 heures (prolongation d'horaire régionale selon l'art. 13 al. 2 + 4 de la loi sur l'hôtellerie et la restauration).

Conformément à la décision de la Direction de l'économie publique du canton de Berne. les établissements d'hôtellerie et de restauration peuvent, durant la nuit du 1er au 2 août 2021 fermer au plus tard à 3 h 30 (prolongation d'horaire cantonale selon l'art 13 al. 1 + 4 de la loi sur l'hôtellerie et la restauration). Une autorisation supplémentaire de dépassement d'horaire n'est pas nécessaire.

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne. De plus, lors de tirs de feux d'artifices etc., il est recommandé de tenir compte de l'environnement ainsi que des conditions atmosphériques.

> Les Préfètes: R. Stebler, F. Steck, S. Niederhauser

Inventaire archéologique de toutes les communes du canton de Berne

L'inventaire archéologique du canton de Berne a été mis à jour par le Service archéologique du canton de Berne conformément à l'article 13d de l'ordonnance sur les constructions (RSB 721.1). La dernière version est prête. L'inventaire comprend tous les sites archéologiques et les lieux de découvertes, avérés ou présumés (y compris les trouvailles isolées), ainsi que les ruines.

Avant que l'Office de la culture rende sa décision, l'inventaire archéologique révisé en vertu de l'article 13a, alinéa 1 de l'ordonnance sur les constructions est publié et mis à l'enquête publique.

Les documents peuvent être consultés auprès du Service archéologique du canton de Berne, Brünnenstrasse 66, 3018 Berne-Bümpliz du lundi 19 juillet 2021 au jeudi 16 septembre 2021 compris (inscription préalable obligatoire: adb.bauen@be.ch ou 031 633 98 98).

Conformément à l'article 13a de l'ordonnance sur les constructions, les personnes, autorités et organisations habilitées à prendre position en vertu des articles 35, alinéa 2 et 35a de la loi sur les constructions (RSB 721) peuvent se prononcer sur le projet et soumettre des propositions. Les prises de position et les propositions doivent être envoyées par écrit et motivées au plus tard le jeudi 16 septembre 2021 (le cachet de la poste faisant foi) au Service archéologique du canton de Berne, section Inventaire archéologique, case postale, 3001 Berne.

L'Office de la culture adopte l'inventaire en tenant compte des retours. Seules les personnes, autorités et organisations qui ont demandé que l'inventaire soit complété peuvent former recours contre la décision d'entrée en vigueur. Les sites archéologiques ne peuvent pas être supprimés de l'inventaire.

Il est par ailleurs renvoyé aux articles 13 à 13c de l'ordonnance sur les constructions.

Berne, le 9 juillet 2021

Office de la culture du canton de Berne Chef de l'office: Hans-Ueli Glarner

Service archéologique du canton de Berne Archéologue cantonal: Adriano Boschetti

Canton de Berne



Crues: la situation reste tendue dans le canton de Berne

Le canton de Berne se prépare à un risque d'inondations: il faut s'attendre à ce que plusieurs cours d'eau sortent de leur lit dans les heures et les jours à venir en raison des fortes précipitations de ces derniers jours et de la poursuite annoncée des intempéries. Le canton de Berne, les communes concernées et de multiples organisations de secours entreprennent tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir au maximum les dégâts.

Les précipitations dans la nuit du 12 au 13 juillet ont fait monter fortement le niveau des rivières et des lacs sur le versant nord des Alpes. La situation n'est donc pas favorable pour faire face aux précipitations intenses attendues. Les sols sont saturés, le niveau des lacs de plaine est très élevé et les rivières du versant nord des Alpes sont déjà en crue.

Montée du niveau des lacs bernois

A l'heure actuelle, le niveau du lac de Brienz monte rapidement. Il faut s'attendre à ce qu'il dépasse son niveau de crue dans les prochains jours. De même, le lac de Thoune devrait franchir ce soir son niveau de crue (558.3 mètres d'altitude). Pour protéger les zones en aval, il a fallu réduire le débit de sortie du lac de Bienne, qui monte donc lui aussi très vite. Le moment où il atteindra son niveau de crue dépend du nombre et de l'ampleur des évacuations d'eau devant être pratiquées au barrage de Port. Les précipitations de la semaine vont encore gonfler les cours et les plans d'eau, raison pour laquelle l'Aar devrait arriver à des débits maximaux cette fin de semaine. Quant aux lacs, ils atteindront vraisemblablement leurs niveaux maximaux vers la fin de la semaine.

Des effectifs importants engagés sur le terrain

La police des lacs de la Police cantonale bernoise a engagé la totalité de ses effectifs disponibles pour collecter le bois flottant notamment. En raison de la montée des eaux et des volumes importants de bois présent dans les lacs et les rivières, stationner dans ces lieux est actuellement très dangereux. Il est recommandé de renoncer aux activités au bord de l'eau et sur l'eau. Les propriétaires de bateaux sont en outre appelés à adapter leur dispositif d'amarrage à la montée des eaux. Des organisations de la protection civile sont également présentes sur le terrain dans certaines régions, mais avec peu d'effectifs; d'autres se préparent à intervenir. L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires est en contact avec les organisations concernées.

Moyens déployés par les villes de Berne et de Thoune pour faire face aux inondations

Les villes de Berne et de Thoune ont achevé leurs préparatifs pour faire face aux inondations qui menacent. Les services du feu ont installé des digues à des points névralgiques et les chemins de rive sont partiellement fermés pour des raisons de sécurité. Dans les zones particulièrement vulnérables, comme le quartier de la Matte à Berne, la population a été invitée à mettre en sécurité les objets de valeur entreposés dans les caves. Dans le quartier de la Matte, un point d'information à l'attention de la population a été mis en place par la protection civile sur la Läuferplatz. Les pompiers observent la situation en permanence. Ils peuvent faire appel à des renforts à tout moment.

Routes cantonales fermées dans l'Oberland bernois

En raison de la situation actuelle, certains tronçons de routes cantonales sont fermés à la circulation dans l'Oberland bernois. En concertation avec le canton d'Uri, le col du Susten a été fermé par précaution à partir de Steingletscher en raison des précipitations et du risque d'importantes coulées de boue. En outre, on roule sur une seule voie sur un court tronçon de la route reliant Wattenwil et Burgistein suite à un affaissement de la chaussée dans le secteur de l'Obere Enge. Enfin. la route cantonale reliant Gunten à Merligen reste fermée la nuit (de 22 h à 5 h 30). Il est important de se renseigner avant tout trajet dans la zone.

Chancellerie d'Etat

Réclame



L'avenir est dans les mains des enfants.

Faites le bon geste en soutenant la génération de demain. Inscrivez Terre des hommes dans votre testament.

www.tdh.ch/testament

Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters Av. Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne T+41 58 611 06 66, F+41 58 611 06 77 E-mail: info@tdh.ch, CCP: 10-11504-8

